DEUXIEME ANNEE—No. 265 MONTREAL, LUNDI 13 NOVEMBRE, 1911 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:
CANADA ET ETATS-UNIS $3.00
UNION POSTALE $6.00

Edition Hebdomadaire:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration:
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TELEPHONES:
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

Copyright, 1911, Le Devoir

L'IDÉE EN MARCHE

NOS FORCES HYDRAULIQUES

Nous publions dans une autre colonne l'arrêté en conseil du cabinet qui vise les conditions auxquelles seront, à l'avenir, louées les forces hydrauliques concédées par la province. Il devra apporter une singulière surprise aux bonnes gens qui, pendant des années, ont vu et entendu qualifier d'absurde la politique nationaliste sur l'affermage de nos chutes, qui se rappellent que M. Gouin lui-même ,dans une harangue célèbre, évoquait à ce propos le spectre de la féodalité.

Quand, en effet, dans son discours du manège militaire de Québec,—vieux de huit années déjà,—M. Bourassa dénonça comme un crime la pratique suivie par le cabinet Parent dans la concession des forces hydrauliques et proposa d'y substituer le régime de l'affermage, il y eut, dans toute la presse ministérielle d'alors, un cri de réprobation. Il semblait que notre directeur eût touché aux bases de l'ordre social et qu'il eut suggéré une sorte de révolution.

La même presse trouve excellent aujourd'hui que M. Gouin prenne à son compte cette politique, qu'elle et lui flétrissaient avec un égal entrain.

C'est un spectacle auquel nous commençons d'être habitués et qui ne manquera pas de se répéter. L'un après l'autre nous verrons nos hommes *pratiques* obligés d'accepter, et souvent de mettre eux-mêmes à exécution, les projets des *rêveurs* et des *ratés*.

Et ceci, pour le noter en passant, indiquera à ceux qui croient, comme M. Lacoste, à la puissance souveraine des partis, qu'il est une force plus considérable encore, celle des idées.

* * *

L'arrêté en conseil confirme le principe de la location par bail emphythéotique de 75 ans et décrète qu'au loyer prévu par ce bail devra s'ajouter une redevance annuelle, proportionnée à la quantité d'énergie électrique développée par les concessionnaires de nos forces hydrauliques. Il stipule que le taux de cette dernière redevance pourra être modifié tous les vingt ans, que les concessionnaires seront tenus d'exploiter les chutes dans un délai maximum de quatre ans (deux ans pour commencer les travaux et deux ans pour les parachever) et qu'ils devront fournir une production minima à être déterminée par la puissance des chutes concédées. Il ajoute que les concessionnaires seront tenus "de livrer la force motrice de surplus à toute personne, société ou corporation, mais seulement pour leur propre consommation, et cela pour le temps et au prix déterminés par la Commission d'utilités publiques de Québec." Le gouvernement se réserve également le droit d'annuler le bail pour défaut d'exécution des conditions.

Dans l'ensemble, ces dispositions marquent certainement un progrès considérables sur l'ancien régime, et nous en félicitons le gouvernement.

Mais l'expérience nous a appris que, s'il accepte parfois les idées qu'il a le plus dénoncées, il lui arrive de les réaliser de telle façon qu'elles soient absolument méconnaissables et qu'elles servent uniquement de masque à ses anciennes méthodes.

C'est ainsi que certaines des plus retentissantes mises aux enchères, depuis l'adoption théorique du système de location des forces hydrauliques, n'ont été que des transactions privées déguisées sous le couvert d'enchères publiques.

Par l'extrême brièveté des délais d'annonces, le gouvernement avait écarté toute concurrence réelle.

Nous voudrions être assurés qu'il n'en sera plus de même à l'avenir. Mais ce qui s'est passé depuis quelques années nous contraint d'attendre les oeuvres du cabinet avant de lui donner des félicitations sans réserve.

* * *

Du reste, l'arrêté en conseil ne vise qu'une partie de la politique qui s'impose en matière de forces hydrauliques. Il prévoit certaines des conditions du bail, mais il est des "pouvoirs d'eau" qui, pour aucune considération, ne devraient être loués à des particuliers,—— qu'il faut réserver pour les corps publics, les municipalités et le gouvernement lui-même.

C'est le seul moyen de permettre aux villes de s'arracher à la tyrannie de certains monopoles et de laisser au gouvernement celui de pratiquer une politique de progrès comme celle qui est en train de révolutionner l'Ontario.

Nous ne sommes qu'au début de la mise en valeur des forces hydrauliques. Un jour viendra—il est déjà arrivé pour certains pays d'Europe—où l'électricité sera l'humble servante du paysan sur sa ferme, éclairera sa grange, actionnera ses machines, réduira au minimum l'effort de ses bras.

Si nous ne voulons pas que nos cultivateurs et nos industriels, que tous les citoyens en fait risquent d'être les esclaves d'un gigantesque *trust* de l'électricité, dont la puissance sera d'autant plus oppressive que plus nombreuses seront les applications de l'énergie électrique, il faut dès maintenant réserver aux pouvoirs publics le moyen de mettre à la disposition de tous, et à bon marché, la houille blanche.

* * *

On annonce que la prochaine mise aux enchères des forces hydrauliques aura lieu le 12 mai, mais—chose assez curieuse—on ne donne pas la liste des chutes qui seront alors offertes aux enchérisseurs.

C'est une opération que, de toute façon, il faudra surveiller de très près et qui peut avoir les plus grosses conséquences pour l'avenir économique de la province.

C'est maintenant, et non pas quand toute cette richesse sera passée aux mains d'un certain nombre de spéculateurs, qu'il faut ouvrir les yeux et se défendre.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

L'ART N'A PAS DE PATRIE

L'art n'a pas de patrie, répète-t-on souvent, et certains artistes croient volontiers qu'être citoyen du monde entier, *c'est avoir du génie. Il est vrai que ce n'est pas généralement la littérature patriotique, les cantates de commande, qui est la meilleure; mais, d'autre part, celui qui sait mettre en relief les moeurs , us et coutumes de son pays, est un grand romancier—témoins presque tous les maîtres du roman français.*

La dernière manifestation d'art, du bas art — ou bazar — la plus répandue, et qui menace de submerger le théâtre écrit, c'est la cinématographie. Grâce au cinématographe, on ressuscite des scènes historiques, on reconstitue des accidents, on représente les évènements de l'univers et de tous les temps. Bref, on vous offre le tour du monde en quatrevingts minutes.

La pellicule ,tout comme le drame ou la comédie qu'elle tend à remplacer, doit être soumise à la censure. Le mal entre, dit-on, plus facilement et plus vite par les yeux que par les oreilles, et les représentations sur la toile peuvent, aussi bien que les pièces de théâtre, être bonnes, mauvaises ou indifférentes. Elles pourraient donner à l'enfance un exemple excellent ou pernicieux, elles pourraient être pour la jeunesse un merveilleux enseignement, un moyen de l'instruire; mais, malheureusement, elles ne servent la plupart du temps qu'à exalter l'imagination des jeunes et la diriger dans la mauvaise voie, comme les romans de voleurs glorieux qu'elle illustre avec un succès inlassable.

L'Overseas Club *s'est ému parce que les cinématographes canadiens s'approvisionnent trop souvent chez le fabricant américain, lequel, pour satisfaire la clientèle de son pays, a inondé le marché de scènes patriotiques. On anime sur la toile des épisodes de la révolution américaine, où les rebelles ont toujours l'avantage sur les soldats anglais, et où ceux-ci s'attaquent sans scrupue à de faibles femmes. M. Evelyn Wrench, l'organisateur de l'*Overseas Club, *demande que l'on cesse de ridiculiser, au Canada, la Grande-Bretagne.*

Et il a parfaitement raison: Que l'art ait une patrie ou n'en ait pas, il n'en sera, à cause de cela, ni mieux ni pire; mais ne tolérons pas chez nous; sous prétexte de film d'art, *ce qu'autrui ne tolèrerait pas chez lui.*

Léon LORRAIN.

Nos lettres d'Ottawa

M. Georges Pelletier est parti pour Ottawa. Il y suivra les débats de la session fédérale et nous publierons, très probablement demain, sa première lettre.

Nos lecteurs connaissent trop M. Pelletier pour qu'il soit besoin de faire ici son éloge. Tous savent que ses correspondances parlementaires n'ont pas d'égales dans la presse canadienne-française.

Elles constituent une véritable histoire, faite au jour le jour, de nos grandes luttes politiques.

Notre loi de Colonisation

Le *Travailleur* de Chicoutimi signale lui aussi les nombreuses absurdités de notre loi de colonisation.

A celles que nous avons déjà dénoncées il en ajoute d'autres qui ne contribuent pas moins à décourager le colon qui se risque sur un lot.

Ainsi le colon qui ne peut défricher que cinq acres par année se trouve dans l'impossibilité de récolter de quoi vivre un peu, très peu, avant un an ou deux, avec quoi s'encouragera-t-il? Avec la coupe du bois? Mais non, la loi lui défend de couper plus que le strict nécessaire à son usage personnel.

Que la récolte soit mauvaise, dit justement le "Travailleur", surtout la première année alors que le colon ne peut ensemencer que les 5 acres prescrits par la loi, et celui-ci, s'il ne veut pas crever, doit s'endetter, tandis que sur sa propriété il possède, par son bois, tout ce qu'il lui faut pour éviter cette triste né-cessité à laquelle il ne pourra que difficilement se soustraire par la suite.

Et ce régime de tracasseries, d'inquiétudes, de privations, de misère doit durer cinq ans.

La clause 7 du billet de location contient, en effet, cette disposition:

Les lettres-patentes ne seront émises, "dans aucun cas, avant vinq ans" à compter de la date de la vente, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions d'icelle.

Les conditions, ce sont l'obligation de résider sur un lot où pendant quatre, huit, douze mois, suivant la date à laquelle il reçoit son billet de location, il reste à la merci du marchand de bois, dont il ne peut ensuite défricher que cinq acres par année, sur lequel il ne peut emprunter un sou, dont il ne peut faire brûler l'abatis que pendant deux mois de l'année, dont il ne peut jouir en pleine possession qu'au bout de cinq ans pendant lesquelles s'il commet la moindre faute, si, par exemple, il coupe un peu de bois pour s'acheter de la farine, il peut être complètement dépossédé.

Obligation d'habiter, de vivre et de défricher, d'un côté, embarras, privations, tracasseries, misère de l'autre, telle est en quelques mots la loi des terres imposée à la province par le régime Gouin.

Voyez-vous le jeune homme obligé de choisir entre cette perspective et l'attrait des villes? Quelques-uns qui ignorent heureusement l'odieux de cette loi s'en foncent encore dans la forêt pour en sortir un an après découragés et exaspérés contre le sort qu'on leur fait, mais le plus grand nombre s'en viennent directement à la ville. Et c'est ainsi que la campagne perd sa population.

JEAN DUMONT.

L'éducation Anti-tuberculeuse

LA CONQUÊTE DE L'OPINION

La semaine dernière, j'ai donné aux lecteurs du *Devoir* mon opinion sur l'éducation populaire antituberculeuse.

Je n'ai fait que déterminer la ligne de conduite de ceux qui veulent aider à la lutte contre la Peste blanche.

Mais il y a des convictions à donner aussi à ceux qui veulent l'aider passivement, c'est-à-dire en recevant l'enseignement antituberculeux ou en en favorisant l'expansion.

C'est le moment je crois, où l'Institut Bruchési reprend les conférences illustrées un peu partout dans les écoles et les paroisses.

Il faut que dans les paroisses où elles seront données, il y ait beaucoup d'auditeurs, qui devront être ensuite des propagateurs convaincus des pratiques de l'hygiène.

C'est pour eux, pour les amis de la première heure aussi, que je transcris ce que M. Paul Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris et membre de l'Institut, écrivait en 1901.

En 1911, nous sommes dans la même situation que l'on se trouvait alors en France: c'est donc de l'actualité encore.

"En 1900, le Ministre de l'Intérieur a constitué une commission chargée de rechercher les moyens pratiques de combattre la propagation de la Tuberculose.

"Celle-ci a pensé que, en tête de ses conclusions, elle devait inscrire la nécessité de faire pénétrer dans l'esprit de tous, les notions aujourd'hui admises par les médecins de tous les pays. Réclamer l'intervention des pouvoirs publics, des législateurs et des administrateurs, avant que l'opinion publique ne soit en parfaite concordance avec les hygiénistes, serait faire une oeuvre stérile. Quand une loi intervient dans des habitudes journalières, consacrées par de longues traditions, si celui qui la doit appliquer n'en connaît pas les raisons impérieuses elle n'est pas observés.

"Aussi la commission a fait appel à la bonne volonté de tous ceux qui ont dès maintenant leur conviction faite, elle leur a demandé de se mettre en rapport avec les associations populaires d'enseignement, pour leur expliquer l'immense intérêt que chacun de ses membres a dans la lutte contre la tuberculose.

"Notre devoir est donc de faire l'éducation antituberculeuse de la population.

"Comme président de l'Association polytechnique, j'ai tenu à mettre à exécution le voeu formulé par la commission. J'ai réuni les professeurs d'hygiène et les délégués des diverses sections. Je leur ai exposé la question et je les ai priés de porter à la connaissance de leurs 12,000 élèves les principes sur lesquels peut se fonder la lutte contre la tuberculose.

"C'est le résumé de ces conférences que je livre aujourd'hui au public.

"J'ai tâché de ne mettre dans ce travail de vulgarisation que les faits absolument démontrés, ceux qui semblent dès maintenant en dehors de toute discussion.

"J'ai voulu prouver que si la tuberculose est contagieuse, elle est évitable, que de plus elle est curable.

"Si j'ai réussi, il faut que ceux qui sont convaincus deviennent eux-mêmes des agents actifs dans cette croisade. Le succès dépend d'eux, de leur activité; il faut qu'ils soient persuadés que leur préservation personnelle, celle de leur famille, de leurs amis est entre leurs mains.

"Il s'agit d'une oeuvre nationale, d'un péril public; rester inactifs c'est accepter la défaite. Les peuples voisins ont entrepris la lutte avec un succès qui assure le nôtre, si nous ne nous abandonnons pas nous-mêmes."

En tenant compte de nos habitudes, quelles mesures devons-nous solliciter des pouvoirs publics?

Les préciser ne constitue pas la seule difficulté. On peut faire des lois, mais lorsqu'elles touchent aux actes de la vie journalière et personnelle, elles ne sauraient être efficaces et observées que lorsque l'opinion les réclame.

Il nous faut donc faire la conquête de l'opinion, montrer à chacun le danger, le moyen de l'éviter pour lui, pour sa famille, pour sa commune et pour la France tout entière.

Il faut selon l'expression de M. Léon Bourgeois, "faire le maximum d'efforts pour conserver et accroître le capital humain, dont la moindre parcelle ne peut *être perdue sans une atteinte* à la sécurité et à la grandeur du pays.

La lutte doit avoir pour but les deux propositions suivantes, sur lesquelles l'accord est fait entre les cliniciens, les savants, les expérimentateurs de tous pays:

La tuberculose est contagieuse; nous connaissons son agent bacillaire, ses modes de transmission, elle est donc évitable.

La tuberculose est curable. Tous les médecins, tous les anatomopathologistes ont constaté, non pas exceptionnellement, mais fréquemment des cas de guérison, au point qu'on peut dire, avec Grancher, qu'elle est la plus curable des maladies chroniques."

L'opinion d'un tel maître doit certainement apporter des convictions.

On fait grand train autour d'épidémies dont les ravages sont minimes auprès de ceux de la tuberculose. Il serait temps, je crois, d'envisager cette question avec le désir de la résoudre, et comme elle intéresse au plus haut point l'ouvrier, c'est là encore que l'ouvrier travaillera pour lui-même, en acceptant l'enseignement qu'on lui donnera et en préparant aux lois des moeurs dont elles ne seront que la sanction: *nulla lex sine moribus.*

Gaston LEURY.

Sur le Pont d'Avignon....

La "Presse", dans une colonne qu'elle volait samedi à ses annonceurs, dit que M. Cahan et M. Bourassa s'en vont cahin-cahan, (sic)...

C'est étonnant comme le fumet de la cuisine (méthode Soyer) donne de l'esprit à la vieille!

Le "Canada" continue à se moquer de M. Laurier: Il tente de reproduire orthographiquement son accent, et il écrit "conciliâàâàtion."

Et il dit, rapportant le discours de M. Ch. Chaput:

"Comme chef d'un établissement important, il a constaté mainte fois que l'union entre le patron et ses employés est la meilleure garantie du succès. Il espère donc que la bonne entente existera entre la presse et l'Association."

L'habitude de la domesticité...

On lisait ce matin dans les colonnes d'un confrère:

"Vente d'assureurs—Fleur endommagée."

Ne serait-ce pas celle que Carmen avait jetée?

Mais l'annonce continue: "75 barils, marque Five Star".

Ce doit être de farine qu'il s'agit.

Quelques italiens se sont encore entretués l'autre soir.

Ils feraient mieux d'aller jouer du révolver dans la Tripolitaine, où leurs frères auraient grandement besoin d'eux.

Du "Quotidien", de Lévis:

Le jeune fils de M. A. L., est entré à l'Hôtel-Dieu souffrant d'un mal à l'index de la main droite. Le docteur R... lui a lancé le doigt pour en faire sortir la matière..."

Voilà au moins un confrère qui renseigne ses lecteurs. Il n'est pas besoin de lui lancer l'index de la main droite pour en faire sortir de la matière... à lire.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

En dépit de la mauvaise température une foule considérable assiste à la séance d'inauguration, hier soir, au Monument National.

Mgr Bruchési prononce une brillante allocution. — L'abbé Perrier fait un exposé du programme de l'oeuvre nouvelle.--- M. Montpetit étudie la question sociale

"S'instruire, instruire et agir."

Voilà en trois mots le programme de l'Ecole Sociale Populaire, disait S. G. Mgr Bruchési, en clôturant par un brillant discours la séance d'inauguration de l'Ecole au Monument National, hier soir.

Malgré l'inclémence de la température une foule considérable de prêtres et de laïques, avait répondu à l'invitation des organisateurs.

Le spectacle était vraiment imposant et le succès qui marque le début de cette oeuvre bienfaisante appelée à résoudre les graves problèmes sociaux de l'heure actuelle est plein de promesses.

S. G. Mgr de Montréal présidait. Il avait à ses côtés Mgr Laroceque, de Sherbrooke, Mgr Archambault, de Joliette, le chanoine Victor Day, grand vicaire d'Hélèna, Montana, et les chanoines Roy et LePailleur, ainsi que plusieurs membres du clergé.

M. l'abbé Philippe Perrier, président de l'Ecole Sociale Populaire, en ouvrant la séance, donna lecture de lettres de Mgr Stagni, le délégué apostolique et de NN. SS. de Valleyfield et de St-Hyacinthe qui tout en s'excusant de ne pouvoir être présents disaient combien ils approuvaient et bénissaient la tâche entreprise par l'Ecole.

Mgr Bernard était représenté par M. l'abbé Roberge et Mgr Emard par M. l'abbé Emile Cloutier.

M. l'abbé Perrier fit un exposé remarquable du programme de l'Ecole. Il expliqua clairement tout ce que contenaient les trois mots qui forment le nom de l'oeuvre nouvelle: école, sociale et populaire.

M. Edouard Montpetit, professeur d'économie politique et vice-président de l'Ecole, étudia avec l'érudition qu'on lui connaît les origines de la question sociale. Il fut suivi par le Dr. Baril, président de l'A. C. J. C.

M. Baril prononça un discours plein de feu et invitant les catholiques à être sociaux.

S. G. Mgr Bruchési termina cette séance mémorable par un discours vibrant maintes fois interrompu par des applaudissements chaleureux.

Entre les discours, Mlle Annie Lafleur joua "Le roi des Aulnes, de Litz; Mlle Idola St-Jean récita de jolis vers et Mme Blanche Wells Savage, accompagnée au piano par Mlle C. Fortier, chanta "l'Angelus" et le "Petit Navire."

M. L'ABBE PERRIER

M. l'abbé Philippe Perrier, président de l'Ecole Sociale Populaire, ouvre la séance en faisant un exposé de la nature et de l'objet de l'école.

"Je n'ai pu, dit-il, me dérober à la tâche de présenter l'Ecole Sociale Populaire. Je le regrette pour elle et pour vous. Les ouvriers de la première heure l'eussent fait avec plus de compétence et d'autorité. Le révérend Père Hudon, par exemple, vous eût mieux exprimé les espérances qu'il fonde sur l'institution pour la diffusion de la doctrine sociale catholique. Je ne vous apporte que ma bonne volonté pour vous expliquer les trois mots que vous avez pu voir sur une petite brochure que l'on vous a distribuée. Je commence par le premier de ces mots:

ECOLE

"C'est une école qui se présente devant vous ce soir pour l'inauguration solennelle de ses travaux. Déjà, elle a fait ses débuts en faisant donner un cours par M. Gautherot, le jeune et brillant professeur de l'Institut catholique de Paris. D'aucuns ont pu trouver sa leçon trop théorique. En nous parlant des anciennes corporations, M. Gautherot mettait en relief l'action de tous ceux qui ont travaillé avec zèle à la réhabilitation et à l'organisation du monde ouvrier. Il est des économistes et des publicistes sérieux qui se demandent si ce ne serait pas un bien de faire sortir le régime corporatif du sépulcre où l'a enseveli la révolution française. Déjà des efforts ont été tentés en ce sens et partout surgissent des syndicats professionnels.

Mais ii faut savoir avant d'agir. Aussi bien l'Ecole croit-elle bon d'établir ses efforts pratiques sur un corps de doctrine solidement construit sous peine de demeurer dans l'impuissance ou de verser dans l'erreur dès qu'il faudra prendre parti au milieu des conflits soulevés par l'âpre rencontre de la richesse et de la pauvreté. Ils sont ardus et complexes les problèmes posés devant la conscience chrétienne par l'antagonisme des classes. L'orgueil humain a enfanté de nombreux systèmes. Il faut chercher la vérité. L'Ecole Sociale Populaire la trouvera dans le secret des conceptions sociales dans la philosophie de l'Evangile, dans les leçons des docteurs, dans la parole des Papes et les décrets des conciles. C'est dans l'enseignement de l'Eglise qu'elle trouvera toutes les conséquences qui découlent naturellement dans l'ordre social du plein exercice du droit de Dieu sur toutes les sociétés."

Et ici M. l'abbé expliqua comment l'Ecole fera œuvre d'enseignement par la diffusion de brochures populaires, par les conférences et par la création de cercles d'études.

ECOLE SOCIALE

"C'est une école sociale, continue l'orateur. Qu'est-ce à dire? De nos jours on parle sans cesse d'action sociale, de sens social, de formation sociale... L'homme n'est pas un individu isolé, il nait dans une famille... La famille fait partie de la société... L'homme contracte des devoirs envers cette société.

"Que sont les œuvres sociales? Ce sont les appelle de ce nom parce qu'elles visent l'homme comme un être essentiellement social et qu'elles le secourent en améliorant les divers milieux où il est appelé à vivre [illegible] se développer: milieu familial, milieu de la cité, milieu de la profession.

L'Ecole Sociale Populaire veut surtout améliorer le milieu de la profession, en préparant le terrain pour la fondation des professionnelles à personnalité civique et à base confessionnelle.

Elle se gardera bien de tomber dans un double écueil si bien signalé par le grand évêque social Mgr Gibier, évêque de Versailles. Parmi ceux qui travaillent à la création des œuvres sociales, les uns semblent croire que l'ouvrier n'a que des besoins matériels; les autres ont l'air d'être persuadés qu'il n'a que des besoins moraux.

"Les uns et les autres sont dans l'erreur. L'Ouvrier a un corps et une âme et il faut s'occuper simultanément des intérêts de l'un et de l'autre. Il faut protéger les membres et la santé de l'homme qui travaille et qui s'use. De là toutes ces questions que vous voyez à notre programme: Limitation des heures de travail, interdiction du travail de nuit, repos dominical, etc....

L'ouvrier a une femme et des enfants à loger, à vêtir, à nourrir. On ne peut se, désintéresser de son logement et de son bien être. Il faut aller à lui avec amour en lui faisant du bien Par les bienfaits dans l'ordre temporel, nous sauvegarderons aussi les intérêts moraux de nos frères. Nous arriverons plus facilement à donner à l'âme une direction supérieure; et c'est en relevant les âmes qu'on obtient les meilleurs résultats.

M. l'abbé Perrier cite le témoignage venant d'auteurs bien différents: l'abbé Thellier de Ponchevilie et le socialiste Jaurès. Ce dernier, dans un moment de sincérité affirmait la nécessité du spiritualisme pour le maintien de la dignité humaine.

Aussi bien l'Ecole, ajoute M. Perrier, dans son œuvre d'éducation sociale, ne veut pas perdre de vue cette double fin à atteindre.

"Le monde du travail que le Christ a trouvé voici dix-neuf siècles gisant dans l'oppression et la honte, plèbe avilie, troupeau humilié et exploité par quelques forts s'est relevé de sa déchéance, moralisé, instruit, virilisé. Il est allé de siècle en siècle sur les voies qui lui furent ouvertes pour réclamer une place plus grande dans nos sociétés contemporaines. Dans ses efforts pour s'organiser, il a pu faire entendre des violences; On a pu surprendre des erreurs dans son langage, des excès dans ses revendications. Mais allons-nous à "l'angle d'un coffre-fort" voir une nouvelle révolution dans ces légions prolétariennes qui se lèvent des pavés des villes? Non, ce mouvement ouvrier veut être dirigé; sans approuver ses fautes, ni méconnaître ses dangers, nous voulons le juger à la lumière de l'Evangile. Sans elle on tombe dans l'erreur." Ce que nous affirmons sans hésiter, disait Léon XIII, c'est l'inanité de cette action en dehors de celle de l'Eglise. C'est l'Eglise en effet, qui puise dans l'Evangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et de rigueur; l'Eglise, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs de chacun; l'Eglise, qui, par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes tend à améliorer le sort des classes laborieuses; l'Eglise, qui veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question ouvrière la meilleure solution possible; l'Eglise enfin qui estime que les lois et l'autorité publique doivent, avec mesure sans doute et avec sagesse, apporter à cette solution leur part de concours."

L'ambition de l'Ecole sociale populaire, c'est précisément de mettre en commun toutes les lumières; de former les idées sociales du clergé et des laïques! Voilà à notre sens l'une des plus urgentes nécessités de notre temps.

Voyez, par exemple ce qui s'est passé en France et ailleurs. Aux "Semaines sociales", on a pu voir une foule de prêtres et de laïques de toutes classes sur les bancs de cette école nouvelle suivre des cours faits par des hommes éminents sur les questions les

(Suite à la 2ème page)

Visite royale dans l'Inde

Le Roi et la Reine d'Angleterre sont partis samedi pour leur voyage dans l'Inde.

Depuis trente-quatre ans que le souverain du Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande a été proclamé à Delhi chef de l'empire des Indes, ce sera la première fois que le peuple de l'Inde recevra sur son territoire le titutlaire de la dignité impériale. Lors de son grand voyage à travers les possessions britanniques, accompli avant son accession au trône, le roi George visita l'Inde; son père Edouard VII l'avait également visitée dans sa jeunesse. La reine Victoria, la première à porter la couronne impériale des Indes, n'est jamais allée dans ce pays.

L'idée d'administrer l'Inde, non plus nominalement comme une dépendance ou une possession de la Grande-Bretagne, mais comme un empire sur lequel le souverain britannique règnerait véritablement, est due à lord Beaconsfield.

Pour le peuple anglais et celui des colonies britanniques, Victoria était reine; mais pour la population de l'Inde, elle devint impératrice. C'est une distinction de forme plutôt qu'autre chose. C'est ainsi que le roi George est "roi du Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande ainsi que des possessions anglaises par de là les mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes." Le vice-roi représente l'empereur lui-même, mais il est responsable au secrétaire d'Etat pour l'Inde dans le cabinet britannique. C'est donc comme roi d'Angleterre en conseil que l'empereur des Indes gouverne. Et grâce à ce régime, on prétend que l'empire hidoue évolue aussi rapidement que possible vers le gouvernement autonome. Le bill des Indes proposé par lord Morley et adopté par le parlement anglais, il y a deux ans, est une mesure qui contenait des concessions politiques assez libérales au peuple de l'Inde.

Il n'y a pas de doute que le roi George et la reine Marie vont être accueillis tout aussi cordialement qu'ils ne l'ont été en Irlande. Le prochain "durbar" promet de laisser un souvenir au moins aussi profond que celui tenu à Delhi par lord Lytton, en janvier 1877, lorsque la reine Victoria fut proclamée impératrice des Indes.

Les visites royales sont un puissant moyen de gouvernement. Si le roi Edouard n'était pas sorti de l'Angleterre, il n'aurait pas mérité le surnom de Pacificateur et son pays aurait pu être entraîné dans des guerres désastreuses. On croit que si la reine Victoria avait visité l'Irlande, elle aurait contribué à apaiser le mécontentement qui régnait dans cette partie de son royaume. Le roi George semble comprendre l'importance des vsites faites à travers l'empire en vue du bien-être du monde britannique.

V. T.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

(Suite de la 1ère page)

plus délicates d'économie, de morale et de législation. L'amour des œuvres sociales avec le sentiment de leurs nécessités les soutenait dans cette tâche de dévouement au service des autres.

Croyez-vous que les socialistes ne se dépensent pas au service de leur cause, dans leurs syndicats...

M. de Mun dans son bel opuscule "à la conquête du peuple", se pose la question suivante :

"Sommes-nous, prêtres et laïques, non seulement résolus à accepter la tâche dont la situation nouvelle nous fait un devoir pressant, mais de taille à la bien remplir ? Telle est la question qui s'impose à nos consciences.

L'avenir appartient à Dieu. L'heure venue, il faut qu'il trouve des hommes et des cœurs capables de correspondre aux desseins qu'il prépare. Former ces hommes et ces cœurs, voilà l'œuvre. Les ouvriers sont-ils prêts."

J'ignore la réponse que l'on a faite là-bas. Je pressens bien celle que je lis sur vos lèvres.

A l'étude, catholiques sociaux.

ECOLE POPULAIRE

Le but immédiate de l'Ecole Sociale, c'est donc de faire œuvre de formation sociale en vue de constituer des syndicats confessionnels.

"Notre œuvre est en faveur des classes populaires. Dans nos sociétés contemporaines, il y a trois classes : les riches, les pauvres et les classes moyennes. Toutes demandent plus de justice, de charité et de prévoyance. Mais celles qui ont le plus à souffrir, ce sont les ouvriers de l'industrie et de la terre, les petits cultivateurs, les petits artisans, les petits employés. Ce sont eux qui constituent l'immense fourmilière d'un pays.

Les œuvres sociales se concentrent surtout sur cette fourmilière qui s'appelle le monde du travail ; elles veulent guérir ou adoucir les maux dont souffrent les classes populaires.

"Il faut venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart, dans une situation d'infortune et de misère imméritée."

Quoi qu'on ait dit, l'Ecole Sociale Populaire ne vient pas seulement dire au malheureux : "Résigne-toi. Reste pauvre, aime ta misère, accepte l'iniquité : plus ton sort aura été cruel, plus seront glorieuses les réparations de l'éternité." Elle veut rendre possible la création des œuvres qui amélioreront les souffrances des classes ouvrières. Il faut multiplier les institutions de prévoyance et de bienfaisance dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent et de tous ceux qui travaillent. Il s'agit de restreindre de plus en plus la misère, d'élever partout le niveau du bien-être général ; il faut faire pénétrer plus de justice dans l'organisme social et satisfaire les revendications légitimes...

L'Eglise bénit toutes les entreprises qui ont pour but d'assurer au peuple une situation plus aisée "par le développement de son bien-être". Pour ce qui est de la classe des travailleurs, en particulier, elle fait tous ses efforts pour procurer un sort meilleur et encourager les corporations ouvrières qui se proposent de lui obtenir "l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune."

Elle fait à ses fils un devoir de coopérer à ce développement de la richesse publique. "Ces avantages de la civilisation, il faut les tenir en haute estime, les conserver et les accroitre comme un capital de prix. Ils constituent, en effet, des moyens qui, par leur nature, sont bons, voulus de Dieu et ordonnés par l'infinie sagesse au bien de la nature et à son profit."

"Il faut surtout faire appel, a écrit Léon XIII au bienveillant concours de ceux auxquels et leur situation et leur fortune et leur culture intellectuelle assurent dans la société une autorité plus grande. Si ce concours fait défaut, c'est à peine si l'on pourra accomplir quelque chose de vraiment efficace pour améliorer comme on le désire la vie du peuple."

M. E. MONTPETIT

M. Edouard Montpetit, professeur d'économie et vice-président de l'Ecole Sociale Populaire, prend ensuite la parole.

L'orateur recherche dès les débuts les origines de la question sociale dans les faits d'abord puis dans les idées.

Deux grands faits dominent l'évolution économique du XIXe siècle: l'avènement du machinisme et celui de la démocratie.

Au milieu du XVIIIe siècle, l'usine moderne n'existait pas encore et le marché était restreint. Le commerce par mer seul avait de l'ampleur. Les communications étaient difficiles et, à cause de cela même, la clientèle restreinte et "localisée".

Les grandes inventions et l'application de la vapeur à l'industrie modifièrent la situation. L'Angleterre fut le premier pays industriel. L'industrie textile s'y développa et l'ancien atelier y disparut petit à petit pour faire place à la manufacture. Après les guerres de l'Empire, la France se ressaisit et se tourna vers l'industrie. Mais un obstacle restait: la difficulté des transports et le manque de moyens de communications. La vapeur, appliqué cette fois à la traction, permit le plein épanouissement de la production économique.

La conséquence immédiate du formidable progrès de la mécanique fut le monde économique moderne où s'opère ce que le sénateur Mélim a appelé, prêchant aux peuples le Retour à la Terre: "l'orgie productrice".

Le petit marché du Moyen-Age et des temps modernes n'existe plus. Les marchés nationaux ne suffisent même plus à ceux qui les possèdent. Partout on parle d'impérialismes économiques et d'unions douanières. Une expression nouvelle apparait : le marché mondial. Sur ce marché règne, maitresse, l'industrie servie par le commerce et soutenue par le crédit. Marché d'une sensibilité extrême, où les ordres d'achat ou de vente s'entre croisent, rapides et nerveux. "Un coup de bourse à New-York, écrit G. Hanotaux, fait sauter les mailles du plus solide bas de laine provincial. Si un roi du cuivre triomphe ou succombe, l'atelier ou la ferme de son voisin prospère ou périt. La cote de la Bourse est le graphique des pulsations mondiales."

Ce monde nouveau — celui de la richesse — entrevu jadis par Balzac et analysé après lui par tant de romanciers et de dramaturges, dont "l'armature" est faite d'argent, et que la spéculation jette dans des crises périodiques sans pouvoir l'assagir; ce monde nouveau est peut-être merveilleux, il est singulièrement troublant, il fait peur par les problèmes qu'il soulève.

Sur quoi repose-t-il? Sur trois éléments premiers: la nature, le capital, le travail. Le capital, c'est le matériel de la production. Il possède chaque jour plus de puissance et revet des formes multiples, dont celle-ci, qui lui est particulièrement favorable: la concentration. Le travail: bafoué par l'antiquité; relevé par le christianisme; trouvant droit de cité, après l'époque du féodalisme premier, sous saint Louis; méprisé encore au XVIIe siècle; reprenant enfin sa place au XIXe siècle et conquérant jusqu'au pouvoir par l'avènement du quatrième état.

Or le capital et le travail sont en luttes perpétuelles au lieu d'agir en harmonie; et cet antagonisme constitue le problème que nous étudions. A vrai dire, la question est plus profonde encore. Elle est sans doute la lutte du capital contre le travail, ou, pour parler le langage de notre époque, la lutte du prolétariat contre le capitalisme; mais elle est plus encore, elle est plus humaine. Elle n'est pas que dans le monde industriel, elle est partout et nous touchons ici son ancienneté, son immutabilité sous des carnetères qui varient. Elle est "l'éternelle question de l'inégalité des conditions humaines", suivant la définition de Ferdinand Brunetière.

Quelles sont, en second lieu, les origines philosophiques de la question sociale? — L'orateur examine successivement la philosophie individualiste qu'il oppose à la philosophie "associationiste". Remontant à l'individualisme religieux et à l'individualisme philosophique du XVIIIe siècle, il s'arrête surtout à définir l'individualisme économiste, tel qu'énoncé par Adam Smith.

Il faut laisser l'homme libre et ne lui donner pour guide que son intérêt propre. L'harmonie résultera naturellement de la liberté. Ainsi pensa l'école anglaise, et, en France, les disciples de Bastiat. C'est la philosophie de la concurrence libre.

Au point de vue social, Herbert Spencer, après Darwin, énonce, en Angleterre, une philosophie analogue dans son principe et plus extrême encore dans ses conséquences. Le "struggle for life", est la raison d'être des sociétés et l'avenir est aux plus forts qui, triomphant des plus faibles, feront la société plus assise. La philosphie des Stirner et des Neistzche épuise ces conséquences et dresse nettement l'individu contre l'Etat. L'orateur montre en passant l'expression littéraire de ces théories dans les premières oeuvres de Maurice Barrès, auteur d'un "Homme libre" et de l'"Ennemi des Lois."

La philosophie de l'Association réagit contre l'individualisme économique et social. Dès le début du siècle, de Bonald, de Maistre, Lamennais entrent en lutte contre l'individualisme philosophique. Dans leur domaine respectif, Châteaubriand, Balzac, Auguste Comte font de même. Mais c'est surtout chez les sociologues du milieu du XIXe siècle qu'il faut chercher l'expression de cette philosophie. L'orateur passe en revue le socialisme — avant et après 1848 — la théorie du "Corps Social", et enfin, le catholicisme social, dont il retrace rapidement l'évolution à travers le XIXe siècle, depuis Ozanan jusqu'au comte de Mun, à Ferdinand Brunetière et à Etienne Lamy, — jusqu'à Léon XIII.

Ainsi donc, termine le conférencier, tout le 19e siècle, et par son progrès matériel et par l'évolution de sa pensée, aboutit au même angoissant problème.

Souhaitons que la doctrine du juste milieu puisse triompher.

Elle prend sa source dans un livre sublime, qui déborde de justice et de comparaison, où le droit de chacun est fermement exprimé, et dont la "valeur sociale" est immense: l'Evangile, livre qui pénètre l'humanité même quand celle-ci croit se libérer de son influence séculaire. Puissent ces principes continuer de défendre cette souffrance humaine dont un poète a dit la majesté dans un des plus beaux vers qui ait jamais été écrits.

LE Dr BARIL

M. le Dr J.-A. Baril, président de l'A. C. J. C., parle après M. Montpetit. Il remplace M. Adjutor Rivard, secrétaire de l'Action Sociale Catholique de Québec, qu'un contretemps fâcheux a empêché d'être présent.

M. Baril offre en débutant les hommages de la jeunesse canadienne-française aux évêques présents et fait des protestations de fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège.

L'orateur établit ensuite un parallèle entre l'Association de la Jeunesse Catholique et l'Ecole Sociale Populaire et dit que l'A.C.J.C. est catholique et sociale. Il assure l'Ecole du concours de l'Association.

M. Baril parle ensuite de la situation catholique en France et nous montre l'activité sociale des catholiques français. Il dit que le Canada commence à se ressentir du mal qui a mené la France et encourage ses auditeurs, surtout les jeunes à être catholiques et sociaux.

"Catholiques sociaux, dit M. Baril, voilà le nom que nous devons porter, les hommes que nous devons être, jeunes gens de la génération nouvelle qui lève au sol fécond de mon pays!

"Sociaux pour réparer les maux causés par l'individualisme et ramener la société à sa constitution normale; catholiques pour accomplir cette réforme d'après les immortels principes de l'Evangile.

"L'Encyclique Rerum novarum de Léon XIII et le "Motu proprio" de Pie X, tel sera la charte fondamentale de notre doctrine et de notre action.

"Animés de leur esprit nous descendrons vers le peuple qui souffre et qui lutte, nous étudierons ses maux pour les soulager, mais surtout nous appuierons nos coeurs contre son coeur pour y faire passer la vertu consolante et raffermissante, la vertu sociale, la vertu régénatrice du christianisme et de l'Eglise."

S. G. MGR BRUCHESI

Sa Grandeur Mgr Bruchési parle ensuite.

"Ce qui j'ai écrit, dit-il aux membres de l'Ecole sociale populaire et ce que je leur ai dit, je suis heureux de le leur répéter dans une circonstance aussi solennelle." Il a vu le fidèle écho de ses sentiments dans ceux du délégué du Saint-Siège et de ses suffragants.

"Si l'Ecole avait été fondée il y a vingt ans nous verrions aujourd'hui une belle floraison d'oeuvres et nous n'aurions peut-être pas à résoudre tant de problèmes troublants qui nous préoccupent à juste titre.

Sa Grandeur parle alors de ces classes d'action sociale populaires qui, depuis dix ans, le jour de la fête du travail réunissent des milliers d'ouvriers dans les temples pour prier Dieu et écouter de salutaires conseils.

"Si on réunissait les discours prononcés par les maitres invités on aurait un exposé parfait des sujets que va étudier l'Ecole Sociale populaire.

"Mais cette fête ne venait qu'une fois l'an et c'était trop peu. Il fallait faire chez nous ce que l'on a fait dans l'ancien monde et les fondateurs de l'Ecole populaire sont venus au-devant de ses désirs.

Si l'on regarde autour de soi on voit des riches et des pauvres; des riches qui veulent toujours augmenter leur fortune et des ouvriers qui prêtent leurs talents et leur labeur aux riches.

Il survient parfois des conflits graves entre l'ouvrier et le patron et ici, à Montréal, on a vu des grèves désastreuses qui ont duré longtemps et ont mis la misère au foyer.

Comment se désintéresser de ces problèmes quand on aime son pays?

Sa Grandeur parle alors de l'immortelle encyclique Rerum Novarum, de Léon XIII, dans laquelle le grand pape a posé les règles de la solution des problèmes sociaux.

Plusieurs solutions avaient déjà été offertes au problème. Le socialisme avait voulu tout mettre en commun, sous le contrôle de l'Etat. Mais les chefs socialistes avaient le soin de refuser de se départir de leurs richesses personnelles.

Suivant la parole du Christ, il y aura toujours des pauvres et de l'inégalité dans les conditions et c'est pourquoi Léon XIII est venu nous donner la seule vraie solution de toutes les questions qui nous tourmentent.

Mgr Bruchési affirme la propriété individuelle, et sa raison d'être; l'inégalité des conditions humaines, la fin surnaturelle de l'homme et les sources desquelles l'homme doit tirer sa consolation; les sentiments que doit avoir l'ouvrier pour le patron et les devoirs du patron envers l'ouvrier. Il montre que le règlement des conflits ne règne pas dans la grève, mais dans l'arbitrage et la conciliation.

Ici Sa Grandeur rappelle, avec émotion, les circonstances dans lesquelles il est parvenu à régler une grève, grâce à la conciliation que les deux partis avaient bien voulu y mettre.

Les patrons s'unissent; les trusts se forment, pourquoi les unions ouvrières ne se formeraient-elles pas?

C'est là la charte que l'école va étudier.

Le maitre de cette école ce sera Jésus-Christ qui est venu sur la terre simple ouvrier et qui a pu s'écrier un jour avant de nourrir la foule: "Misereo super turba", C'est un mot que ni les philosophes ni les rhéteurs n'avaient pu trouver. C'est encore lui qui a dit: "Venez à moi, vous qui souffrez et je vous soulagerai." Voilà dix-neuf siècles qu'il tient sa promesse et il la tiendra jusqu'à la fin des temps; c'est lui, le maitre de l'Ecole Populaire.

"Aimez-vous les uns les autres," a-t-il dit, "Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-mêmes". Tout est là. C'est la solution de tous les problèmes sociaux; la loi de l'amour.

Si en trois mots il fallait tracer le programme de l'école, Monseigneur dirait: s'instruire, instruire et agir. Et développant ces trois pensées, il en vient aux questions dont devra s'occuper l'Ecole. La mortalité infantile, la tuberculose, la pratique de l'économie, la tempérance et les enquêtes sociales.

Dans une brillante péroraison, Sa Grandeur engage tous ses auditeurs à entrer dans l'oeuvre sociale, sous l'oeil du maitre souverain: Jésus-Christ.

Le Congrès de la langue française

ADHESIONS ET SOUSCRIPTIONS

Le Congrès de la Langue française a déjà reçu un nombre considérable d'adhésions de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Les inscriptions des membres viennent à peine de commencer, et déjà plusieurs centaines de membres se sont inscrits. La liste de souscription que nous publions aujourd'hui, laquelle ne comprend qu'un certain nombre de souscripteurs dans chaque catégorie, fera mieux comprendre l'universalité du mouvement crée par la convocation du Congrès.

Voici cette liste :

La Caisse d'Economie N.-D., de Québec, $1,000 ; La Société St-Jean-Baptiste de Québec, $250 ; M. Cyrille Tessier, notaire, Québec, $100 ; M. le Dr S. Gaudreau, Québec, $100 ; la Société des Artisans Canadiens-français, Montréal, $70 ; Sa Grandeur Mgr A. Langevin, St-Boniface, $50 ; L'Action Sociale Catholique, Québec, $50 ; le Conseil du District de Québec, Union St-Joseph du Canada, $50 ; le Conseil du District de l'Ontario, Union St-Joseph du Canada, $50 ; M. J.-R. Livernois, Québec, $50 ; M. le Dr N. J. Pinault, Québec, $50 ; la Société Historique de Boston, $25 ; l'Institut Canadien d'Ottawa, $25 ; Rév. Père Provincial des Clercs St-Viateur, Montréal, $25 ; succursale de Québec, Société des Artisans Canadiens-français, $25 ; M. l'abbé V.-P. Jutras, Tingwick, Arthabaska, $25 ; M. l'abbé F.-X. Rabeau, St-Lambert, Co Chambly, $25 ; M. l'abbé Omer Clontier, curé de Jacques-Cartier, Québec, $25 ; M. A.-C. Papineau, Ave Outremont, Montréal, $25 ; Les Frères Mineurs Capucins, Ottawa, $25 ; l'Ordre des Forestiers Franco-Américains, Lowell, Mass, $15 ; M. Geo. Bellerive, Québec, $10 ; M. Arthur Lachance, M.P., Québec, $10 ; M. L.-J. Riopel, avocat, New-Carlisle, P.Q., $10 ; Rév. Père J. E. Hébert, C.S.C. Collège St-Laurent, Montréal, $10 ; M. Gustave Zidler, professeur au Lycée Hoche, Versailles, $10 ; M. l'abbé Ph. Perrier, Montréal, $10 ; Conseil 141, Union St-Joseph du Canada, St-Sauveur, Québec, $10 ; la paroisse de Walkerville, Essex, Ontario, $10 ; Collège des Frères du S.-C. Victoriaville, P.Q. $10 ; Collège N.-D., Côté des Neiges, Montréal, $10 ; Union St-Joseph, Conseil d'Haileybury, Ontario, $8 ; M. l'abbé J. Chiasson, D. D., Rustico, I.P.E., $5 ; M. l'abbé Ph. Belliveau, Grande Digue, N.-B., $5 ; La Canadienne, Paris, $5 ; M. Geo. Roy, Edmonton, Alberta, $5 ; Congrès des Instituteurs, Kent, N.B., $5 ; Union St-Joseph, Conseil de la Baie Shawinigan, $5 ; Révde Sœur Directrice, Ecole Normale, Nicolet, $5 ; M. l'abbé Eug. Frenette, Chicoutimi, $5 ; Société des Débats français, Ottawa, $5 ; M. l'abbé Lionel Roy, séminaire, Rimouski, $5 ; M. l'abbé P.-C. Gauthier, Palmer Road, I.P.E. $5 ; M. l'abbé J.-Z. Lambert, Nash's Creek, N.-B. $5 ; M. l'abbé Jos. G. Roy, Séminaire, St-Hyacinthe, $5 ; Société St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Manitoba, $5 ; M. Wilfrid Roy, Clinton, Mass, $5 ; Mgr. F. X. Belley, St-Félicien, Lac St-Jean, $5 ; M. l'abbé U. Brunet, St-Martin, Beauce, $5 ; M. l'abbé Ed. Paquet, St-Gilles, Lotbinière, $5 ; M. l'abbé Arthur Vincent, Brougnton-Ouest, Beauce, $5 ; M. l'abbé A. Lafrance, S.-C., de Jésus, Beauce, $5 ; M. l'abbé Elias Roy, Collège de Lévis, $5 ; Rév. Père A. Faure, O.M.I., Cap de la Madeleine, $5 ; M. l'abbé J.-E. Laberge, Ursulines, Québec, $5 ; M. l'abbé Alfred Houle, St-Léonard, Co Hochelaga, $5 ; M. l'abbé A.-O. Granger, Kankakee, Illinois, $5 ; M. l'abbé C.-M. Lesage, L'Assomption, $5 ; M. l'abbé L.-M. Destroismaisons, St-Narcisse, P.Q., $5 ; M. J.-O. Leclerc, Jacques-Cartier, Québec, $5 ; M. l'abbé L.-C. Raymond, Bourget, Co. Prescott, $5 ; M. l'abbé F. Massé, Collège Ste-Anne, $5 ; M. l'abbé L.-A. Beaudoin, Walkerville, Ontario, $5 ; M. le Dr Paul Livernois, Québec, $5 ; M. Gaston Bouzanquet, Vauvert, France, $5 ; M. André Bourguet, Paris, $5 ; société St-Jean-Baptiste, succursale Jacques-Cartier, $5 ; M. Arthur A.-A. Gaumond, St-Roch, Québec, $5 ; cercle La Vérendrye, A.C.J.C., St-Boniface, Manitoba, $5 ; paroisse St-Martin, Vègreville, Alberta, $5 ; Religieuses de la Providence, Vègreville, Alberta, $5 ; Hôpital Général, Vègreville, Alberta, $5 ; M. l'abbé Auguste Bernier, curé de Vègreville, Alberta, $5 ; M. l'abbé J.-H. Garnier, Vègreville, Alberta, $5 ; M. le Dr Aug. Couillard, Vègreville, Alberta, $5 ; Madame Anna M. Phaneuf, St-Damase, Co St-Hyacinthe, $2 ; M. Henri Tillman St-Lazare, Manitoba, $2 ; M. Chs.-I. Guilbault, élève de Rhétorique, Joliette, $2 ; M. l'abbé J. Emilien Rivard, eccl., collège Ste-Anne, $2 ; M. l'abbé Conrad A. Raymond, eccl., collège Ste-Anne, $2 ; M. l'abbé Frs. St-Pierre, eccl., collège Ste-Anne, $2 ; M. l'abbé J.-Camille Mercier, eccl., collège Ste-Anne, $2 ; M. l'abbé Chs.-E. Michaud, eccl., collège Ste-Anne, $2 ; M. l'abbé Alph. Fortin, eccl., collège Ste-Anne, $2 ; Rév. Père J.-G. Vien, C.S.V., Chicago, $2 ; M. le Dr A.-H. Dufresne, Montréal, $2 ; M. Jos. Simard, Nashua, E.-U., $2 ; M. P. de Varennes, notaire, Papineauville, P.Q., $2.00.

Marie-Louise Marion

LE CADAVRE A ETE RETROUVE SAMEDI DANS UNE CARRIERE DU NORD DE LA VILLE.

Le sergent de police Gagnon et l'agent Lapointe ont retrouvé, samedi après-midi, le corps de Marie-Louise Marion, dans la carrière située au Nord de la ville, sur les bords de laquelle on avait trouvé son chapeau et son manteau le lendemain de sa disparition.

Le cadavre était sous quarante-deux pieds d'eau, à une quinzaine de pieds du bord. Le capitaine Charbonneau et les détectives Guérin, Charette et Lajoie avaient fait des recherches au même endroit, puis ils s'étaient retirés convaincus qu'on ne trouverait rien.

Marie-Louise Marion, âgée de 16 ans disparut de chez ses parents, domiciliés rue Sanguinet il y a trois semaines.

Le cadavre a été transporté à la morgue où l'autopsie a été faite hier. Le coroner tient son enquête aujourd'hui.

Mme Marion, belle-mère de la jeune fille, prétend que c'est grâce à une somnambule qu'elle a déclaré que le cadavre se retrouverait dans la carrière.

LA TEMPETE AUX ETATS-UNIS

Une vingtaine de pertes de vies. — Des millions de dommages

New-York, 13. — La tempête a causé des ravages énormes aux Etats-Unis, particulièrement dans la partie centrale du pays, samedi et dimanche.

On signale une vingtaine de pertes de vies et les dégâts matériels se chiffrent à plusieurs millions de dollars.

Le changement de température a été des plus brusques. Après une journée des plus chaudes, pour le mois de novembre, le thermomètre tomba et la neige se mit de la partie.

La vague de froid s'étendit en quelques heures, tout le long des côtes du golfe et des bords de l'Atlantique.

Le vent soufflait à 70 milles à l'heure, balayant tout sur son passage, arrachant poteaux et fils électriques.

En certains endroits, la température tomba de 60 degrés en 18 heures, et plusieurs personnes sont mortes de froid.

La navigation sur les grands lacs a beaucoup souffert. De nombreuses embarcations de toutes dimensions ont été jetées à la côte.

Des milliers de personnes sont sans abri et la souffrance est grande partout.

Un marconigramme du SS. "Howard" dit que ce navire a croisé une barge en détresse, au large de l'île de Feu. Malgré toute sa bonne volonté, le capitaine n'a pu recueillir les 14 hommes qui étaient à bord, malgré qu'ils réclamassent prompte assistance, car la barge étaient dans un piteux état. Le "Mohawk" du département du revenu, est parti à la recherche du navire dont on ignore l'identité.

La tempête continue et rendra le sauvetage des plus aléatoires.

C'est dans le Wisconsin et l'Illinois que les dommages sont le plus considérable. Il y a eut là douze personnes tuées. Une vingtaine d'autres ont été blesées.

Les cabanes des malheureux habitants ont été enlevées comme des plumes par l'ouragan. Des centaines de pauvres gens sont sans abri et ont dû passer la nuit en plein air.

A Olfordville, Hanovre, Milton jonction et Milton, la misère est grande. Des secours ont été envoyés de Janesville.

Dans le comté de Rock, sept personnes ont été tuées et un grand nombre de blessées dont quelques-unes mortellement. Les pertes s'élèvent à des centaines de mille piastres.

Les villages de Footville, Magnolia et Rewankee ont été presque entièrement détruits.

Springfield, Ill., 12. — Un ouragan a à moitié détruit la ville de Virginia, faisant plusieurs blessés. Une centaine de maisons qui se trouvaient sur le passage de l'ouragan ont eu leurs toitures arrachées, quelques-unes sont même complètement détruites. Ce soir la ville est en pleine obscurité et l'on recherche les blessés parmi les ruines. Plusieurs personnes qui s'étaient réfugiées dans l'église méthodiste ont été blessées lorsque celle-ci s'effondra. L'hôtel de ville, le théâtre et l'église catholique sont également en ruines.

A Owasso, Mich., deux personnes ont été tuées, plusieurs blessées et les pertes sont aussi très fortes.

A Buffalo, le vent qui soufflait à une vitesse de 68 milles à l'heure a cassé les câbles de transmission de la "Niagara Falls Power Company," les fils électriques de la compagnie des tramways, de sorte que ceux-ci furent obligés de rester immobiles çà et là dans les rues.

Chicago, 13. — Sept hommes sont disparus dans la tempête qui a sévu pendant toute la nuit dernière sur le lac Michigan. Ils étaient partis en bateau automobile pour une partie de pêche et n'ont pas été revus depuis hier soir.

Nouvelle-Orléans, 13.—Un vent violent a causé de sérieux dégâts. La température s'est abaissée de vingt degrés.

Boston, 13. — Le froid est extrême, le vent souffle en tempête causant de nombreux dégâts.

Philadelphie, 13. — La température a baissé de 39 degrés en huit heures. La tempête a abattu les poteaux de télégraphes et cassé les fils.

LES OUVRIERS TEXTILES SE METTENT EN GRÈVE

LES IMPRIMEURS DE LA FILATURE DE MAGOG DECIDENT PAR 517 COUTRE 7 DE SE METTRE EN GREVE LUNDI PROCHAIN UNE DERNIERE DEMANDE DE CONCILIATION SERA FAITE CETTE SEMAINE.

Magog, 13. — Par un vote pratiquement unanime, soit 517 contre 7, les employés de la filature de cette ville, section des imprimeurs, ont décidé de se mettre en grève, si la compagnie refuse de se rendre aux demandes qui lui sont faites d'une augmentation de 10 pour cent dans les salaires.

Une première réunion eut lieu samedi soir à laquelle, après plusieurs discours, il fut proposé et décidé de proclamer la grève. La majorité des employés de la filature est composée d'hommes.

D'après un relevé fait ces jours derniers, il paraîtrait que la moyenne des salaires ne s'élève qu'à 92 cents par jour. Il y a deux ans et demi, on prétendit que les affaires étaient mauvaises et l'on réduisit les salaires de 10 pour cent. Les ouvriers laissèrent faire et attendirent patiemment.

Après deux ans et demi d'attente, ils demandent que le 10 pour cent leur soit accordé de nouveau et la compagnie jusqu'ici ne se rend pas à leur demande.

Ils ont décidé de se mettre en grève, mais ils veulent encore tenter une dernière démarche auprès des chefs de la compagnie. Un comité a été nommé qui rencontrera les directeurs cette semaine, à Montréal, et renouvellera la demande des ouvriers.

On ne se mettra en grève que si la compagnie refuse d'en arriver à une entente par voie de conciliation.

Aucune démarche, dit-on, n'a été faite auprès des autres catégories d'employés pour les unir aux imprimeurs dans la présente lutte. Seuls les imprimeurs se mettront en grève qui à tout évènement ne commencera pas avant lundi prochain.

Les employés disent que lorsque la réduction des salaires leur fut imposée, ils eurent la promesse de la compagnie que les salaires seraient relevés quand les affaires seraient meilleures. Rien n'a cependant été fait depuis.

Ils se sont formés en union à laquelle ils appartiennent à peu près tous: c'est l'Association des ouvriers textiles, et ils ont, paraît-il, des fonds pour faire face à la situation et à la grève, si elle se déclare en fait.

Un ultimatum à la Perse

LA RUSSIE MENACE D'OCCUPER LES PROVINCES DE LA PERSE. ON CROIT QUE L'EMPEREUR A ETE MAL INFORME AU SUJET DE L'INSULTE FAITE AU CONSUL DE RUSSIE.

Saint-Pétersbourg, 13. — Comme il a déjà été annoncé la Russie a envoyé un ultimatum à la Perse et menace d'occuper les provinces de Ghilan et Mazaderan à cause de l'insulte faite à l'un de ses consuls.

Londres, 13. — Une dépêche au "Times" dit que le Régent et le cabinet ont démissionné et que personne ne fera apologie au nom de la Perse. Le correspondant du "Times" est convaincu que l'empereur de Russie a été mal informé des habitudes de la gendarmerie et dont M. Shuster et le consul américain Merrill ont tenté de régulariser les habitudes.

Le Myliss ou parlement a adopté un vote de confiance dans M. Shuster samedi et a autorisé des contrats pour 10 autres navires américains.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE

Magnifique cottage rue Delorimier, près l'église dans la plus belle partie, aussi quatre lots grève, Pointe-aux-Trembles, terrains à vendre ou à échanger à Outremont, pour propriété. Adresse, 315 Panet. Tél. Est 848.

A VENDRE

Carrioles de charretiers, de première classe, et toutes sortes d'autres voitures d'été et d'hiver, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Papineau.

A VENDRE

Nos. 563 et 565 rue Fabre, près de la rue Laurier, maison neuve, 2 logements, plomberie moderne, et très bien finie. $500.00 comptant. Balance à terme facile. S'adresser à S. D. Vallières, 1431 St-Hubert.

ENGINS A VENDRE

Engins à gazoline Waterloo à vendre, bon marché; prix de la manufacture, 4, 6, 8 forces. Ecrire de suite. Geo. Bélanger, 41 Bonsecours.

MOULIN A VENDRE

YAMACHICHE:—Moulin à scie et à farine; bâtisse neuve, comprenant aussi, 1 maison, 1 grange, 1 étable, porcherie, 3 arpents de terre, près du village, et des chars; marche à l'eau. Revenu: $2,000 par année. Vendrait à un prix raisonnable et conditions faciles. Rod. Langlois, 54 Notre-Dame Est. 263—6

MOULIN A SCIE

A VENDRE: pour cause de décès, un moulin à scie et à moudre, à Sainte-Julienne, Comté Montcalm, comprenant roulant, limites à bois, etc. Pour plus amples informations, s'adresser à J. M. Massy, No 1876 rue Saint-Jacques, Montréal.

MEUBLES

Amherst Furniture Co. Grand magasin de meubles, poêles, tapis, prélarts, etc., situé au No 133d rue Amherst, est prêt à vous vendre ce dont vous avez besoin, à bon marché, comptant, ou à conditions faciles. A. Paré, gérant. Cette annonce rapportée au magasin vaut 10 cents dans la piastre.

MEUBLES ET TAPIS

Quiconque désire acheter par versement: tapis, rideaux, meubles, go-carts vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 Avenue du Parc. Commandes prises par téléphone, Est 3272. Lunettes ajustées sur tous les yeux, une spécialité.

MEUBLES

A vendre à grand sacrifice, un lot de meubles complètement neufs: poêles et fournaises. S'adresser entre midi et 2 heures ou 5 et 8 heures, le soir, à Ben Globensky, 552 Sanguinet.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, prélarts, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

TERRE A VENDRE

Entre Boucherville et Longueuil, 165 acres. Bon marché et bonnes conditions. S'adresser de suite à Geo. Bélanger, 41 Bonsecours, Main 2265.

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la malle. Tél. Bell Est 1487.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AVEZ-VOUS des propriétés à Vendre ou à Acheter. Avez-vous des Terrains à Vendre ou à Acheter. La place la plus sûre Rod. Langlois, 54 Notre-Dame Est, chambre 58 et 59.

PROPRIETE A VENDRE

A vendre une belle propriété, très bien bâtie, aux conditions de l'acheteur. S'adresser: A. Legault, 795 Avenue Lasalle, Maisonneuve.

J. H. LANGEVIN

365 MARIE-ANNE, COIN BERRI

$2,700—Rue Berri, près Rachel, deux logements, revenu $276. Comptant $1,700.

$4,200—Rue Labelle, 4 logements, revenu $432. Comptant $2,800.

$6,400—Rue Clark, près Villeneuve, 3 logements, bon revenu.

$6,600—Rue Casgrain, coin Comte, 15 logements, 1 magasin, revenu $1,662.

$8,600—Rue Berri, coin de ruelle, près Rachel, revenu $876. Comptant $3,500.

$10,000—Rue Saint-Hubert, près Cherrier, 4 étages, 2 logements chacun.

$10,500—Rue Berri, près Marie-Anne, 6 logements. Revenu $1,158.

$13,000—Rue Esplanade, coin de ruelle, près Villeneuve, 6 logements, un garage, bon revenu.

$23,000—Coin nord-est, Sanguinet et Mont-Royal, 9,000 pieds de terrain.

$6,500—Rue Garnier, près Mont-Royal, 4 logements.

$85,000—Rues Berri, Marie-Anne et Labelle, 50 logements et magasin, maison neuve. Revenu 37,858.

$2,000—Un clos de bois et charbon, St-Hubert, et Comte.

AUTOMOBILE Pope-Hartford, 5 places, 2 cylindres, 22 forces. Prix, $900.

RUE DORION, coin Sherbrooke, 47 x 79, 55c le pied.

RUE SAINT-DENIS, 200 pieds de la rue Comte, 25 x 135. Prix $1,400.

$65,000—3 terres à Saint-Martin, comté Laval. Ce sont les plus belles terres de Saint-Martin, 1 mille du village, 1 mille des chars à vapeur, 12 milles du marché Bonsecours. Total, 210 arpents, 20 arpents en bois franc, 3 maisons en brique, bien bâties, un vrai bon et beau marché. Une offre prompte sera considérée.

SAINT-PLACIDE, près de l'eau, 36 arpents en culture, 54 arpents de bois, pour seulement $3,000.

$6,000—Terre à Saint-Clet, comté Soulanges, 65 arpents, une maison bien construite, tous les bâtiments compris. S'adresser J. H. Langevin, 365 Marie-Anne-Est. Tél. St-Louis 3784.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p. m. au No 1209 Cadieux.

À LOUER

ATELIER A LOUER

Plancher du bas bien éclairé, 1600 pieds carrés; bâtisse neuve en brique solide, convenable pour atelier de machineries. S'adresser à Jos. Lacroix 143 Wellington.

CHAMBRES A LOUER

OUTREMONT, 219 avenue McDougall, près Chemin Sainte-Catherine, une ou deux chambres à louer dans une famille privée, sur l'étage de la chambre de bain. Lumière électrique, téléphone. 263—3

CHAMBRES A LOUER

Chambre simple et double dans famille privée. S'adresser à 151 Sanguinet.

LOGEMENT A LOUER

Rue St-Georges, No 150, cinq appartements en parfait ordre, $12.00. S'adresser, No 164 St-Georges.

DIVERS

PHARMACIEN

Ayant 2 ou 4 années d'expérience ou commis certifié demandé. S'adresser à la Pharmacie Lanctôt et Brault, coin Prince-Arthur et Saint-Laurent. 265—3

ON DEMANDE A ACHETER

pour poney, une voiture d'hiver de seconde main, en bon ordre, s'adresser 688 Atwater. Tél. Bell West 1037.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande de 25 à 50 arpents de terre jaune pour jardinage, verger et élevage de la volaille, près de Montréal et du chemin de fer. S'adresser à Lucien Hébert, Bcloeil, Qué.

ARGENT A PRETER

Nous règlerons toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle se

La première messe pontificale du nouvel Évêque de Régina

Mgr Mathieu est l'objet d'une magnifique réception de la part de ses co-paroissiens de Saint-Roch de Québec

Québec, 13 novembre. — Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina, a dit hier sa première messe pontificale dans l'église de Saint-Roch, sa paroisse natale.

La cérémonie a été très impressionnante.

La famille de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu avait été spécialement invitée et occupait des sièges dans le bas-choeur.

Un grand nombre de membres du clergé étaient présents au choeur, entre autres Mgr C. O. Gagnon et MM. les abbés Vaillancourt, Huard, A. Lepage, Chs. Beaulieu, Valère Roy, Pagé, Aimé Bureau, Léon Gosselin, Garon, T. E. Beaulieu, A. Larivée, J. B. Soulard, Cloutier et plusieurs autres.

La messe commença vers dix heures.

La garde indépendante Champlain prit part à la cérémonie et fit la garde d'honneur dans le choeur.

Pendant la messe, la quête a été faite, au bénéfice de Mgr Mathieu, par les abbés Desjardins, Lavergne, Mathieu et Côté, vicaires de la paroisse.

M. le curé Lagueux prononça le sermon. Il rappela en termes éloquents la belle carrière fournie par S. G. Mgr Mathieu et dit que la paroisse de St-Roch pouvait être fière avec raison de son fils. M. Lagueux offrit comme modèle à tous les jeunes gens de la paroisse, la vie si exemplaire de Mgr Mathieu pendant ses jeunes années. Il exprima ensuite à Monseigneur de Régina les voeux de la population de St-Roch puis termina en exprimant l'espoir que lorsque Mgr Mathieu reviendra à Québec, il fera de nouveau aux paroissiens l'honneur de venir dire une messe pontificale dans leur église.

Pendant la messe, un programme musical de grande beauté a été exécuté à l'orgue par le choeur de la paroisse, aidé de celui de l'école des frères.

A l'issue de la messe, les citoyens de St-Roch présentèrent leurs hommages à Mgr Mathieu dans une magnifique adresse lue par le marguillier en charge M. J. A. Renaud et laquelle était accompagnée d'une bourse bien garnie, formant le cadeau des paroissiens de St-Roch au nouvel évêque.

Mgr Mathieu monta ensuite en chaire et répondit à l'adresse qui venait de lui être présentée. Il était visiblement ému et pouvait à peine articuler ses mots quand il commença à parler. Voici sa réponse:

REPONSE DE MGR MATHIEU

"Permettez-moi de vous ouvrir mon coeur et de vous exprimer les sentiments qui le font vibrer à cet instant. C'est plus qu'un ami qui parle à son ami, c'est un frère aîné qui a été longtemps éloigné de la maison paternelle et qui, heureux d'y revenir, y trouve des frères et des soeurs qu'il n'a pas connus mais qu'il ne peut s'empêcher d'aimer tendrement.

"Je suis né dans cette belle paroisse de St-Roch; j'y ai passé les belles années de mon enfance et de ma jeunesse. C'est pour cela que j'ai toujours aimé à y revenir le plus souvent possible.

"Vous savez comme moi le charme ineffable que l'on éprouve en parcourant les lieux où ont vécu ceux qu'on a vénérés. On s'y sent pour ainsi dire moins loin d'eux; il semble qu'ils ont laissé quelque chose d'eux-mêmes dans ces lieux qui les ont vus comme ces fleurs qui communiquent leurs parfums à tout ce qui les touche. C'est peut-être une illusion; mais on se prend à penser qu'ils nous sourient du haut du ciel pendant que nous visitons leurs habitations terrestres et l'on attribue à leurs prières ces douces émotions dont on se sent l'âme remplie.

"Jamais ces émotions n'ont été pour moi plus vives, plus douces, plus suaves que ce matin, durant cette première messe pontificale que j'ai eu l'honneur de célébrer sur cet autel où, tout petit écolier, pendant de longues années, j'ai servi tous les jours la messe de saints prêtres dont les noms sont maintenant effacés du livre de nos vivants d'ici-bas, mais qui, je l'espère, sont inscrits au livre de la vie éternelle.

"Toutes les pages de mon histoire se sont déroulées devant mes yeux; tous les principaux événements de ma vie se sont présentés à ma mémoire. Jamais je n'ai mieux compris la grandeur des bienfaits dont Dieu m'a comblé.

"Le don précieux de la foi m'est venu du milieu de la famille chrétienne où Dieu m'a fait naître.

"A ce germe que le baptême avait déposé en moi, il fallait une atmosphère propice pour qu'il devînt un arbre. Or il ne pouvait y avoir de milieu plus chrétien que cette paroisse où la Providence m'avait placé. Enfant privilégié, je fus une "des fils de lumière" dont parle l'Apôtre. Le foi a été pour moi le foyer où je n'ai eu qu'à m'asseoir, m'éclairer, me réchauffer, dès le jeune âge. Elle était dans le coeur de mon père sur les lèvres de ma mère, sur le front de mes frères et soeur, de tous ceux qui m'entouraient. Elle a formé comme le climat spirituel de mon âme, elle est devenue comme mon tempérament.

"Fides ex auditu". Ma mère n'a eu qu'à parler et j'ai compris. Je me souviens de ces noms divins balbutiés sur ses genoux; je me souviens des images saintes présentées à mes regards, à mes lèvres, à mes mains. Quelles leçons furent jamais plus pénétrantes que celles-là!

"En croyant, j'aimais et je montais ainsi par le vol de l'esprit et par le vol du coeur vers ces régions suprasensibles qui s'ouvraient devant moi. Quel privilège! Quelle grâce de choix! Saint Paul parle de ceux qui ont le bonheur d'être de la maison de la foi, "Domestici fidei". C'est le nom qui me vient naturellement à l'esprit quand je pense à moi.

"Mes bons parents me placèrent d'abord à l'école des frères de la Doctrine chrétienne puis au Petit Séminaire sous la direction d'hommes qui m'aidèrent à acquérir la science mais qui travaillèrent surtout à me faire acquérir la première des sciences: la vertu.

"Avoir eu dans sa jeunesse de bons maîtres, quel immense bienfait pour la vie tout entière! Alexandre le Grand disait que son amour pour son maître Aristote égalait l'affection qu'il avait pour son père, Philippe de Macédoine. "Si j'ai reçu la vie de l'un, disait-il, l'autre m'a appris à bien vivre."

"Ainsi en est-il pour moi. A mesure que j'avance dans la vie, je me rappelle avec une gratitude toujours croissante les maîtres vénérés qui, à l'école des Frères et au Petit Séminaire, ont guidé mes pas chancelants dans les sentiers difficiles de la vertu et de la science.

"Puis Dieu m'appela à lui. Je n'oublierai jamais qu'il y a trente-trois ans, je me couchai sur le pavé de notre vieille Basilique aux pieds de mon Archevêque; je lui donnai mes mains pour qu'elles fussent ointes de l'huile sainte, je lui donnai mes épaules pour qu'elles fussent revêtues de la chasuble, je lui donnai mon coeur surtout pour qu'il fût rempli à plein bord de la dilection du Christ et des âmes. Puis tremblant et ravi, je me relevai. J'étais prêtre. Je n'étais plus une personne, j'étais une chose et cette chose était à Dieu pour toujours.

"En faisant le sacrifice de ma vie, j'éprouvai une joie qui me donna l'idée de celle qui attend le saint prêtre au ciel; je compris l'honneur que Dieu me faisait en m'associant à Lui dans l'oeuvre de sa Providence, en me demandant de passer ma vie à étudier la vérité et à propager son règne dans le monde, en m'appelant à diriger les âmes, à les élever, à les sauver.

"Et les âmes qu'Il me mit entre les mains, furent les âmes des enfants et des jeunes gens. Je restai au Séminaire. Comme il est sublime le ministère auquel Dieu m'a appelé et quel bonheur j'ai goûté en le remplissant!

"Aimer les enfants, des âmes que Jésus-Christ a chéries d'un si particulier et si tendre amour; se dévouer pour elles, mettre en ces jeunes âmes comme un flambeau qui guidera leur vie, la vérité divine; déposer dans ces coeurs qui s'ouvrent à tout espoir et à toutes vertus, les notions saintes du devoir; faire vibrer en eux ces sentiments religieux si profonds et si forts qui transfigurent l'humanité; leur inspirer comme Dieu au soir de la création, se souffle mystérieux de la vie chrétienne; surnaturaliser ces âmes en qui germent toutes les faiblesses et qui sont propres à tous les courages. Y a-t-il sur terre un ministère plus auguste et plus voisin de la divinité? Et ce ministère a été le mien depuis près de quarante ans!

"Je remplir, j'ai trouvé un bonheur si grand que Dieu semble vouloir me ménager de prendre la terre pour le ciel et Il me demande de quitter tout ce que j'ai tant aimé. Il le veut: je n'ai qu'à obéir. Il me suivra dans l'Ouest où Il m'envoie, où Il fera son oeuvre plus que moi tout en la faisant par moi.

"En retour de l'affectueuse sympathie qui me rattachera toujours à vous, je vous prie de vouloir avec moi bien remercier Dieu des grâces dont Il m'a comblé, de vouloir bien lui demander de me continuer ses faveurs; je vous supplie de me vouloir du bien. "Un jour, dit le Père Lacordaire, je passais dans la ville d'Alexandrie, en Piémont. Un homme vint à moi, me prit la main et me dit: "Père Lacordaire, je vous veux du bien." Je me connaissais pas cet homme, dit l'éloquent dominicain, je ne sais pas son nom, j'ignore ce qu'il est devenu, et cependant son souvenir est gravé dans mon coeur; je l'emporte partout avec moi."

"Le bien que cet étranger voulait au Père Lacordaire sans le connaître, vous aurez la charité de le vouloir pour moi que vous connaissez et qui vous aime. Vous traduirez en prières ces sympathies et vous intéresserez le ciel à mon oeuvre.

"Quand il s'agit des oeuvres de Dieu, le plus solide appui, la plus précieuse richesse, c'est la prière qui est le bien même des plus humbles; le pauvre comme le riche en porte dans son coeur un trésor inépuisable. Vous êtes pauvres et condamnés à manger dans les larmes un pain obscur? Vous avez un coeur, qu'il en jalilisse un cri vers Dieu en faveur du pauvre évêque de Régina. Vous avez des mains, qu'elles se lèvent suppliantes pour implorer des grâces sur lui. Vous avez des lèvres, qu'une ardente prière les anime, et je vous en sera itoujours reconnaissant.

"Vou voulez bien prier pour moi et vous voulez de plus me donner une autre preuve de votre précieuse sympathie en m'offrant une jolie somme d'argent qui me sera bien utile dans mon nouveau diocèse où tout est à organiser. Je vous en remercie de tout coeur et je constate avec plaisir que la charité continue à être une vertu bien pratiquée dans cette chère paroisse. Tous savent qu'il n'y a pas de paroisse dans l'archidiocèse où les gens partagent plus facilement les biens qu'ils ont légitimement acquis avec les nécessiteux, sachant que le meilleur moyen de les conserver à leurs enfants et de leur faire produire des intérêts multiples, c'est de les placer en lieux sûrs, entre les mains de Dieu, maître de la vie et de la mort, de la prospérité et du malheur ici-bas.

"Absens corpore, praesens autem spiritu", disait l'Apôtre saint Paul aux Ephésiens. A l'avenir je serai éloigné de vous par le corps mais je ne cesserai pas d'être avec vous par l'esprit et par le coeur.

"Une sainte femme qui était en même temps un vrai génie écrivait un jour que Dieu était le lien où les âmes se rencontrent. C'est en Dieu que nous nous reverrons souvent; c'est lui que nous prierons, c'est lui que nous aimerons, c'est lui que nous servirons et c'est lui qui nous récompensera en nous permettant tous d'aller le voir au ciel où les séparations sont inconnues et où nous serons heureux pour l'éternité."

Mgr Mathieu ajouta à cela quelques mots de remerciements au curé de St-Roch pour les paroles élogieuses qu'il avait eues à son égard.

Après la cérémonie Mgr Mathieu prit le dîner au presbytère de St-Roch en compagnie de plusieurs invités.

Hier après-midi, il y eut réception en son honneur à l'école des frères de St-Roch. Tous les membres de la famille de l'évêque de Régina y assistaient et on remarquait aussi le maire Drouin, les marguilliers de St-Roch, MM. J. A. Renauld, L. F. Falardeau et le Dr Jules Dorion, les membres de la commission scolaire, le curé Lagueux et un grand nombre de membres du clergé.

Mgr Mathieu a dit ce matin la messe à la Congrégation Notre-Dame et il a assisté à midi à un dîner à Spencer-Wood. Il partira demain pour Régina où une réception grandiose lui sera faite.

Un banquet à M Rainville

Les amis du nouveau député de Chambly-Verchères célèbrent leur victoire du 21 septembre dernier

Samedi soir, un banquet a été offert à M. J. H. Rainville à l'hôtel de ville de St-Lambert, pour commémorer la victoire du 21 septembre dernier, dans le comté de Chambly-Verchères.

Ces deux comtés ont été réunis par l'acte de 1892, et ils ont toujours été représentés depuis par un libéral. Avant 1892, Verchères était libéral depuis 1867 et Chambly depuis 1874. M. Rainville vient de les reprendre aux libéraux et c'est pour commémorer cette victoire signalée que le comité et les amis du jeune député lui ont offert un banquet dont le succès a dépassé toutes les espérances. Il y avait près de deux cents convives. La salle était décorée avec goût. M. A. J. Whimbey, ex-maire, présidait, ayant à sa droite MM. J. H. Rainville, M.P., A. Laramée, Jos. Horsfall et J. Tarte, et à sa gauche MM. W. H. V. Hooper, maire, L. T. Maréchal, C.R., J. Hackett, E. Perras et J. H. Blanchard.

Plusieurs toasts ont été portés. Au toast: "A notre député", M. Rainville s'est levé pour répondre au milieu des applaudissements enthousiastes. Il dit qu'Anglais et Français se sont unis pour lui donner la victoire, qui est l'une des plus remarquables qui aient été remportées au cours de la campagne. M. Rainville dit qu'il a assez de confiance en M. Borden et en ses collègues pour leur accorder tout son appui. Il a appris, en combattant dans les rangs du parti libéral, qu'aucun parti n'a toujours raison et qu'aucun non plus n'a toujours tort. Pour lui les principes sont au-dessus des partis, et il va à Ottawa pour défendre les principes des pères de la Confédération. Depuis le 21 septembre la réciprocité est morte et la vieille politique de sir John — la protection à toutes nos industries — a pris sa place.

Le premier devoir de M. Borden sera d'entreprendre la construction du canal de la Baie Georgienne, la plus importante entreprise du Canada, de l'avis de feu M. Tarte à sir Wilfrid Laurier. Dans la province de Québec, il y a des problèmes qui méritent de fixer l'attention. Parlant de St-Lambert, M. Rainville dit qu'il est en faveur du creusage de la baie et de l'éclairage du pont Victoria. Comme la province de Québec n'a qu'un revenu limité, M. Borden a inclus dans son programme l'assistance pour l'établissement de routes publiques entre le Canada et les Etats-Unis.

Parlant du bureau de poste, M. Rainville demanda si c'était le désir de l'assemblée que le site en fût changé. On lui répondit par des cris de "oui" et de "non" à peu près en nombre égal. Il dit alors que des requêtes étaient à se signer et qu'elles recevraient toute l'attention qu'elles méritent. En terminant, il exprime l'espoir que l'entente cordiale qui règne dans la ville et qui fait l'admiration des étrangers se maintiendra longtemps.

Au cours de la soirée, des chants et des récitations ont été rendus par MM. Jos. Horsfall, J. A. N. Pruneau, H. Jordin et A. T. Price.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. W. Percival Crane, L. Marcil, J. Powell, Finch Dawson, Lucas, Johnston, Monsell, McClurg, Orchard, Henderson, Tompkins, Lamontagne, D. Beatty, Bolton, Anderson, V. Trudeau, E. Trudeau, McCallum, Lightbound, Kircaldie, Hunt, Bourne, Charron, Daignault, Henderson, Cousineau, Potter, Morris, Collins, Lalanne, Ryan, Langston, McLennan, Champagne, Dr. Chevrier, Drummond, R. V. Muinbeg, Heath, Ridgedale, J. A. N. Pruneau, J. Ste-Marie, M. Bisaillon, F. Trudeau, E. Langlois, M. Loranger, N.P., D. Lefebvre, G. Pelletier, E. Dulude, H. S. M. Cachaud, M. Denyer, H. S. M. Caron et L. Rousseau. Le comité d'organisation était formé de MM. A. J. Whimbey, président, J. A. Blanchard, Jos. Horsfall, E. G. Perras, C. E. McGregor, H. C. Potter, J. Lucas et J. H. Horsfall, secrétaire.

DRAME AU REVOLVER ET AU COUTEAU

Au cours d'une bagarre entre Italiens, l'un est frappé à mort et celui qu'on croit être l'agresseur est dangereusement blessé

Samedi soir, vers 10 h. 40, une tragédie s'est déroulée sur la rue St-Jacques près du chemin de la Côte St-Paul. Trois individus, des Italiens, l'un nommé Santino, le second Champini et le troisième dont on ignore jusqu'ici le nom, étaient ivres lorsqu'ils se prirent de querelle. Un de leurs compatriotes, Donato Manconi, a déclaré ce qui suit: il passait par là, vit la scène et voulut séparer les combattants. Il fut frappé de plusieurs coups de couteau, et dangereusement blessé. Dans une déposition qu'il a faite au juge Leet, Manconi a ajouté qu'après qu'il eut été frappé, il a entendu cinq détonations de revolver; il croit que c'est Champini qui a tiré, mais n'est pas certain.

Lorsque la police, prévenue de la bagarre, arriva sur les lieux, elle trouva Santino gisant, à demi mort, sur le pavé. Quant à Manconi, il avait été recueilli dans une maison aux environs. Les deux blessés furent transportés à l'hôpital Western. Manconi est dans un état précaire, quant à Santino, il mourut quelques minutes seulement après son arrivée à l'hôpital. On transporta donc le corps à la morgue.

Deux hommes ont été mis en état d'arrestation. Ils se nomment Arcolis, alias Colombo Champini et Jaconi Trolli. Les deux prisonniers ont été identifiés par Manconi comme ayant pris part à la bagarre.

Le lieutenant Maloney ainsi que les agents Desjardins, Legault et Boisclair, du poste de St-Henri furent les premiers rendus sur la scène où le drame s'était déroulé. Après avoir fouillé les deux blessés, ils trouvèrent dans leurs poches un poignard dont la lame mesure cinq pouces de longueur. Le sergent détective Charpentier, aidé des détectives Lemieux et Lajoie, furent chargés de l'affaire. Ce sont eux qui ont arrêté Trolli.

Champini et Trolli disent qu'ils n'ont pas tiré de revolver ni joué du couteau. Ils déclarent que la querelle s'engagea entre Santino et Manconi. Ils ne peuvent dire si c'est Manconi qui a tiré du revolver; mais la police croit que c'est lui.

L'enquête, sur cette affaire aura lieu incessamment.

S. G. Mgr Langevin récuse une dépêche

SA GRANDEUR DECLARE QU'ELLE EST FAUSSE DU TOUT AU TOUT.

Winnipeg, 13. — Mgr l'archevêque Langevin, à son arrivée à Saint-Boniface, a donné le démenti le plus formel à la dépêche adressée de Montréal, le 7 novembre dernier, qui déclarait que Mgr Stagni avait défendu à Sa Grandeur de discuter, dans la province de Québec, la question des écoles du Manitoba. Mgr Langevin a déclaré qu'au cours d'un banquet qui a suivi le sacre de Mgr Mathieu, il a parlé, très librement, de la position désavantageuse des catholiques romains à Winnipeg et à Brandon en ce qui concerne les écoles. Mgr Langevin a fait cette déclaration en présence du délégué apostolique et de tout l'épiscopat de la province de Québec. L'archevêque de Saint-Boniface a dit que cette dépêche était pure invention de politiciens mesquins.

Notre agent financier

Le "Financial Times" de Londres publie les commentaires qui suivent sur la nomination qu'a faite la ville de Montréal de la Banque de Montréal comme son agent financier. La nouvelle que la ville de Montréal a nammé la banque de Montréal son agent financier a plus d'importance qu'on ne croira d'abord.

Le vice des emprunts municipaux au Canada est l'attachement qu'on a pour la méthode d'emprunts par soumissions. Les municipalités refusent d'accréditer des agents financiers et préfèrent recevoir des soumissions publiques pour tout emprunt qu'ils veulent mettre sur le marché. On allègue que cette méthode procure les prix les plus avantageux aux emprunteurs. Quand l'argent est à bon marché et que les conditions sont favorables à un prêt, ce système est peut-être justifié, mais l'état du marché n'est pas toujours favorable, et, dans ce cas, le fait qu'une municipalité n'a pas d'agent financier la met dans une position difficile. Vers le milieu de l'autre mois, la Ville de Montréal voulut faire un emprunt important et demanda des soumissions. La crise marocaine rendait l'opération difficile et Montréal ne reçut aucune soumission. Personne n'avait de raison spéciale pour s'intéresser à la ville et personne ne voulait drainer ses finances. Avertie par cet essai, la municipalité fit ce qu'elle aurait dû faire plus tôt. Elle nomma son agent financier la Banque de Montréal qui est son banquier depuis près d'un siècle. Cette banque aura donc maintenant son mot à dire sur la manière dont la Ville devra trouver l'argent nécessaire à ses divers projets.

Une réponse à l'Espagne

M. DELCASSE ORDONNE AU CROISEUR "DU CHAYLA" DE RESTER A TANGER.

Paris, 13. — Après une séance du cabinet, samedi, M. Delcassé, le ministre de la marine a envoyé l'ordre au commandant du croiseur "Du Chayla", de rester avec son vaisseau à Tanger. On considère cet ordre comme une réponse à l'Espagne qui a envoyé le croiseur "Cataluna" à Tanger.

Le cabinet espagnol a déclaré à une séance de la semaine dernière que dans l'entente franco-allemande, les droits de l'Espagne au Maroc doivent être sauvegardés et le "Cataluna" fut alors envoyé à Tanger.

Les Souverains partent pour les Indes

LEURS MAJESTES SE SONT EMBARQUEES SUR LE "MEDINA" A 2 h. 30 SAMEDI APRES-MIDI.

Portsmouth, 13. — Le "Medina", portant le roi George et la reine Marie, est parti pour les Indes, à 2 h. 30 samedi après-midi. Plusieurs salves de coups de canon ont été tirées lorsque le paquebot démarra.

Tous les vaisseaux dans le port étaient pavoisés et les fanfares présentes jouèrent: Dieu sauve le roi. La foule immense qui avait envahi les quais et l'esplanade à Southsea fit une magnifique ovation aux souverains.

Onze dreadnoughts accompagnèrent le paquebot royal jusqu'à l'océan. Le yacht "Enchanteresse," portant les lords d'amirauté, suivait immédiatement le "Medina". Venaient ensuite les quatre croiseurs, le "Cochrane", "l'Argyle", le "Denfence" et le "Natal", sous le commandement de sir Colin Keppel, qui escorteront Leurs Majestés dans leur lointain voyage.

A moins d'un retard imprévu, la flotte arrivera à Calcutta pendant la première semaine de décembre.

Deux jours après avoir touché terre, un train royal conduira les souverains à Delhi. A Calcutta, auront lieu des fêtes splendides, et le 12 décembre, à Delhi, la cérémonie du Durbar commencera au cours de laquelle le roi George V prendre le titre d'Empereur des Indes.

Londres, 13. —Le roi George et la reine Marie sont partis ce matin pour les Indes. Trois landaux conduisirent les souverains et leur suite à la gare Victoria. Le temps était beau et la foule a fait une ovation au roi et à la reine.

George V, portant l'uniforme d'amiral, était dans la première voiture ainsi que la reine Marie, le prince de Galles et la princesse Marie. Un détachement de la garde à cheval escortait le carrosse.

A la gare Victoria on remarquait une foule de hauts dignitaires.

Parmi ceux-ci étaient la reine Alexandra, le prince Christian, la princesse Louise d'Argyle, le duc de Fife, le duc et la duchesse de eck, le prince Arthur de Connaught, le premier ministre et Mme Asquith, sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères; le vicomte Morley, l'archevêque de Canterbury, le lord maire de Londres, le duc et la duchesse de Devonshire, le duc de Norfolk, le comte et la comtesse Granard et lord Strathcona, haut commissaire canadien à Londres.

Parmi les joyaux que le roi apporte avec lui est la couronne spéciale que Sa Majesté porte lors des fêtes du Durbar.

Température d'hiver

LE THERMOMETRE MARQUAIT 25 DEGRES A 8 HEURES CE MATIN, CE QUI FAIT UN ABAISSEMENT DE 36 DEGRES EN 19 HEURES.

La tempête de vent de la nuit dernière a causé un abaissement de température de neuf degrés en douze heures. Le thermomètre de l'observatoire McGill qui marquait 34 degrés à 8 heures hier soir n'en marquait plus que 25 à 8 heures ce matin.

Pendant la journée d'hier, on avait enregistré les températures suivantes: 1 h. du matin, 53 degrés; 11 h. du matin, 57 degrés; 1 h. de l'après-midi, 61 degrés; 5 h. du soir, 52 degrés; 8 h. du soir, 34 degrés. En 19 heures, soit de 1 h. hier après-midi à 8 h. ce matin, on a donc eu un abaissement de température de 36 degrés.

Il est impossible d'avoir la vélocité du vent, l'anémomètre de l'observatoire étant brisé, mais tout le monde s'est aperçu de sa violence. Par suite de la rencontre des fils électriques et des courts-circuits, la lumière a manqué à plusieurs reprises, en divers endroits, pour des temps variant de 5 minutes à une demi-heure. Le vent a arraché des branches aux arbres, des tuiles aux toits, des fenêtres à leurs châssis.

Le convoi venant de Trois-Rivières et qui devait arriver hier soir, a été arrêté pendant une demi-heure par un arbre que le vent avait jeté en travers de la voie.

Les voyageurs de commerce

L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE ELIT SON PRESIDENT ET SON TRESORIER. LES AUTRES ELECTIONS AURONT LIEU EN DECEMBRE PROCHAIN

L'Association des voyageurs de commerce du Dominion a procédé samedi à la mise en nomination des officiers pour l'année courante.

M. Charles Gurd a été élu président par acclamation, ainsi que M. Max Murdock à la charge de trésorier.

La charge de vice-président sera disputée par MM. H. A. Brown, J. A. Dawson, J. F. L. Dubreuil, A. M. Elliscott.

Sont candidats à la charge de directeurs, MM. J. A. Beauvais, J. Bernier, C. M. Cameron, J. Z. Fetherstone, G. Lafolley, L. F. Noore, G. W. Prescott et S. Woods.

Avis de motion a été présenté demandant la création de la charge de 2me vice-président.

Les élections auront lieu à l'assemblée annuelle le 18 décembre prochain.

La Société d'Administration Générale

reçoit des dépôts spéciaux de pas moins de $1,000, sur lesquels elle accorde de l'intérêt du placement fait avec les sommes déposées moins 1 pour cent de commission amenant ainsi aux déposants un intérêt de 4 1-2 pour cent.

Pour renseignements, s'adresser au Bureau de la

SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

EDIFICE CREDIF FONCIER 35 RUE SAINT-JACQUES.

Meubles de Chambre à Coucher de Haute Qualité

Le grand point dans l'achat des meubles, c'est d'acheter de marchands connus qui garantissent leur marchandise. C'est une grande erreur d'acheter des marchandises non recommandées et c'est inutile de le faire.

MAGNIFIQUE COMMODE

en acajou ou chêne doré, grand miroir biseauté 18 x 22, 4 grands tiroirs et une armoire à 2 portes, excellente valeur à $25.00. NOTRE PRIX SPECIAL..... $19.50

TABLE TOILETTE en acajou ou chêne doré, miroir 18 x 22, biseauté, un grand tiroir bombé, valeur $18.00. REDUIT A..... $12.50

UN GRAND BUREAU

à 3 tiroirs, celui du haut bombé, acajou ou chêne doré, grand miroir biseauté 24 x 30, grande valeur à $30. Prix spécial : $23.50

H. P. LABELLE & CIE, LIMITEE

Nouveau Magasin 149 SAINTE-CATHERINE EST.

Ustensiles de Cuisine ET Articles de Ménage

MACHINES A HACHER les viandes et les légumes, prix depuis..... 60¢
MOULES A GELEES, à gâteaux, etc., depuis..... 25¢
PERCOLATEURS A CAFE, prix depuis..... $1.00
MOULINS A CAFE, de..... 50¢ à $7.50
COUTEAUX DE CUISINE, de toutes formes et pour tout usage, depuis..... 15¢ à $1.25
FERS A REPASSER ASBESTOS, le fer dont la poignée est toujours froide, prix..... 30¢ à $2.25
CAGES D'OISEAUX EN CUIVRE VERNI, ne peuvent ternir, prix..... $1.50 à $8.50

L. J. A. SURVEYER,
Importateur Quincaillier
52 BOUL. SAINT-LAURENT,
2ième porte de la rue Craig

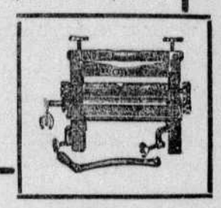

LUNCH AUX JOURNALISTES

Offert par le nouveau président du comité civique, M. Chs Chaput

M. Ch. Chaput, le nouveau président du Comité Civique, conviait samedi midi, à un lunch chez Coopers', quelques journalistes montréalais, dans le but de leur faire connaître la ligne de conduite qu'il désirait suivre dans ses nouvelles fonctions.

Comme c'était un repas à douze couverts seulement, on causa plutôt qu'on ne fit des discours et M. Chaput, au dessert, parla familièrement de l'objet du Comité et de son programme.

"Ce que nous demandons, a-t-il dit, c'est le "fair play." Nous nous proposons de continuer l'oeuvre menée à bien par nos devanciers: assurer à la ville de Montréal la meilleure administration possible.

"Nous n'avons pas de faveur à demander à la presse, mais nous prions seulement les journalistes qui croiraient devoir critiquer nos méthodes, de venir nous voir et recevoir toutes les explications que nous serions en mesure de leur donner. Si nos explications ne les satisfaisaient pas, ils seraient ensuite libres d'agir comme ils l'entendraient dans les intérêts de la Ville.

"Un journal a dit que le Comité civique faisait fi de l'opinion populaire et qu'il choisissait ses candidats sans en tenir compte. Rien n'est plus faux. Le Comité juge les candidats qui entrent en lice, les appuyant ou les combattant suivant leurs mérites. Nous ne choisirons pas les candidats, pas plus que nous les avons choisis par le passé, mais si un homme taré brigue les suffrages, nous le combattrons énergiquement."

M. Chaput aborde ensuite une très importante question, question que nous avons déjà traitée et pour laquelle nous avons combattu: celle de l'autonomie de Montréal. Toute politique mise à part, dit-il, ne trouvez-vous pas qu'il est pénible de voir une ville comme la nôtre, la plus importante du Canada, ne pas jouir d'une liberté aussi grande que la moindre petite municipalité rurale? Et nous disposons d'un budget annuel de quelque $8,000,000! Quand nous avons voulu diviser la ville en cinq quartiers représentés par cinq échevins chacun, la Législature a écarté notre projet, disant qu'il était trop radical.

Mais, ajoute M. Chaput, nous avons l'intention de revenir à la charge et de sonder l'opinion publique à ce sujet.

MM. Thomas Lonergan, de la "Gazette", et J. Lamberet, du "Canada, ont répondu brièvement M. Montet, secrétaire du Comité civique, recevait les journalistes à côté du président.

LA VIE SPORTIVE

Sur les Pistes Américaines

A Latonia, Median gagne le handicap d'un mille contre nombre de concurrents. --- Les résultats à Marlboro

Latonia, Ky., 12. — Meridian, piloté par Dugan, a gagné hier le handicap du mille contre un champ de bons chevaux. Voici les résultats des épreuves :

1ère Course, bourse $400, 6 furlongs — 1er Three Links, 94, Forsythe. 2e Cheer Up, 102, Denny. 3e Prince Chap, 106, Loftus. Temps, 1.14 2-5.

Acquin, Booby, Floral Day, Mérode, Ethel Samson, Pierre Dumas, Working Lad et Hamilton ont aussi couru.

Mutuel, Three Links, $17.30 straight $12 place, $7.50 show ; Cheer Up, $15.00 place, $11.10 show ; Prince Chap, $6.20 show.

2ième Course, $400, 6 furlongs. — 1 Winning Widow, 104, Ganz. 2 Merrick, 107, Davenport. 3 John Griffin, II, 107, Goose. Temps, 1.13 3-5.

Louis Des Cognets, Swatshill, Camel Phil Mohr, Sylvestria, Sir Alvescot et Royal Captive ont aussi couru.

3ième Course, handicap, 6 furlongs — 1 Azyiade, 110, Goose. 2 Frogs Legs, 119, Fain. 3 Kaiser, 107, Dugan. Temps, 1.13.

Baay of Pleasure, Viley, Sarlton Club, Flex, Cloud Chieffi, Roth Rock ont aussi couru.

4ième Course, $3,500, 2 mille. — 1 Star Charter, 108, Loftus. 2 Governor Gray, 114, Dugan. 3 John Reardon, 112, Kœrner. Temps, 3.32 3-5.

Cherryola, Azo, John Furlong, Stone Street et High Private ont aussi couru.

Governor Gray $3.00 place, $3.50 show. John Reardon, $3.70 show.

5ième Course, handicap, 1 1-16 mille — 1 Meridian, 120, Dugan. 2 Leamance, 108, Kœrner. 3 Tom Bigbee, 97, Moore. Temps, 1.46 1-5.

Princess Calloway, Sea Cliff, Hazel Burke et Edda ont aussi couru.

6ième Course, 1 mille 3-16 — 1 Meckler, Kœrner. 2 G. M. Miller Dugan. 3 Effendi, Goose. Temps, 2.00 1-5.

Discontent, Stick-Pin, John Furlong, Milton B. Cgarley Strauss, Beach Sand et Startler ont aussi couru.

Marlboro, Md., 12.— Smirk et Kyrate ont été les deux seuls favoris gagnants aux courses de samedi après-midi. Sommaire :

1ère Course, 2 ans, 4 1-2 furlongs : 1er, Henock, 110, Minder, 3 à 1, 6 à 5, 3 à 5 ; 2e, Golly Wogg, 107, Hanover, 20 à 1, 8 à 1 et 4 à 1 ; 3e, Irène Gummell, 107, Estep, 3 à 1, 6 à 5, 3 à 5. Temps : 1.03. Boray, Travel Light, Steltless, Sarg Kirk, Cashin et Inwood ont aussi couru.

2ème Course, 3 ans et plus, 4 1-2 furlongs : 1er, Smirk, 104, Hopkins, 9 à 10, 1 à 3 ; 2e, Royal Onyx, 113, Johnson, 4 à 1, 7 à 5, 3 à 5 ; 2e, Starboard, 1108, Teahan, 4 à 1, 7 à 5, 3 à 5 ; Temps : 1.01 1-2. Elizabeth O., Kirkoni, Howabouyou, Althorpe, Goodacre ont aussi couru.

3ème Course, 3 ans et plus, montés par des officiess de l'armée ou de la marine, 1 mille et 5 furlongs : 1er, Kyrate, 165, Lyman, 7 à 1, 1 à 2 ; 2e, Matson, 160, Capt. Alexander, 4 à 1, 6 à 5 ; 3e, Phœnix Stag, 160, Lieut. Marks, 4 à 1, 6 à 5. Temps : 2.54 1-2. Evangeline O. K., ont aussi couru.

4ème Course, 2 ans, 5 furlongs, Golden Cluster, 106, Hanover, 6 à 1, 2 à 1, au pair. Temps : 1.04. Aplaster, Naughty Rose, Lesbos, Eos, ont aussi couru.

5ème Course, 4 ans et plus, 5 1-2 furlongs : 1er, Western Bell, 105, Bergen, 6 à 1, 2 à 1, au pair ; 2e, Jessup Byrne, 108, Hopkins, 2 à 1, au pair ; 3e, Oakley, 105, White, 6 à 1, 2 à 1 au pair. Temps : 1.04. Blue Crest, Lucille R., Grandissimo, Choppewayan ont aussi couru.

6ème Course, 3 ans et plus, 7 furlongs : 1er, Muff, 103, Hopkins, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5 ; 2e, Dolly Bulman, 107, Robinson, 6 à 1, 2 à 1, au pair; 3e, Sandiver, 110, Troxler, 8 à 5, 3 à 5, 10 à 3. Temps : 1.35. Sir Edward, Lord Wells, Kilderkin, ont aussi couru.

L'échelle des parties dans l'A. H. de Montréal

ELLE A ETE ADOPTEE HIER SOIR, ALORS QU'ON FIXA AU 14 DECEMBRE LA DATE D'OUVERTURE DE LA SAISON.

Hier après-midi, avait lieu à la maison du club du National, à Maisonneuve, une nouvelle réunion de l'Association de Hockey de Montréal, sous la présidence de M. E. C. St-Père.

Les clubs y étaient représentés comme suit :

National : MM. Jos. Thouin et Alcide Gagnon, (secrétaire de ligue).

Hochelaga. — MM. Alb. Zigeon, Jos. Cardinal et M. Lafond.

Athlétique. — M. W. A. Innes.

Champêtre. — M. J. Olivier Têtreault.

Voltigeur. — M. Liguori Laurin.

St-Louis. — M. Clovis Baillargeon.

On a adopté la constitution et les règlements qui sont basés, à quelques exceptions près, sur ceux de la N.H.A.

On a adopté une clause à l'effet d'empêcher les joueurs de participer aux joûtes de la ligue de la Cité. Ceux-ci pourront toutefois jouer dans l'Interprovinciale ou les ligues commerciales.

Aucun joueur ne pourra être engagé après le 15 janvier.

Les parties, comme nous l'avons déjà annoncé, seront jouées les jeudis soir, au Jubilee dont le propriétaire M. P. J. Doran, a promis de donner une coupe qui sera l'emblème reconnu du championnat semi professionnel de Montréal. Les champions des ligues de Montréal seulement auront le droit de lancer des défis au champion de l'Association.

Après l'adoption de la Constitution, on a tiré au sort afin de savoir qui jouerait la partie d'ouverture et l'échelle des parties a été adoptée comme suit :

Déc. 14 — National vs Athlétique. Voltigeur vs Champêtre. St Louis vs Hochelaga.

Déc. 21 — Hochelaga vs Voltigeur. Athlétique vs St-Louis. Champêtre vs National.

Déc. 28 — St-Louis vs Champêtre. National vs Hochelaga. Voltigeur vs Athlétique.

4 janv. — Voltigeurs vs National. St-Louis vs Athlétique. Hochelaga vs Champêtre.

11 janv. — Athlétique vs Hocheigga. National vs Champêtre. Voltigeur vs St-Louis.

18 janv. — Champêtre vs St-Louis. Voltigeur vs Hochelaga. Athlétique vs National.

25 janv. — National vs St-Louis. Champêtre vs Voltigeur. Hochelaga vs Athlétique.

2 fév. — Athlétique vs Champêtre. Hochelaga vs St-Louis. National vs Voltigeur.

9 fév. — Athlétique vs Voltigeur. St-Louis vs National.

16 fév. — Hochelaga vs National. Champêtre vs Athlétique. St-Louis Voltigeur.

La Canadian Amateur Swimming Association

Une assemblée spéciale et privée de la Canadian Amateur Swimming Association a eu lieu samedi après-midi au club house de la M.A.A.A., rue Peel.

Il y avait des délégués des associations suivantes : Ottawa, Montreal Swimming Club, Lakeside S.C., Halifax, Y.M.C.A. et Wegwoltie.

Plusieurs questions ont été mises à l'étude, mais on n'en est venu à aucune décision. Il fut parlé de la prochaine assemblée générale qui doit avoir lieu sous peu à Ottawa et au cours de laquelle se feront les élections des officiers et directeurs.

Il a été décidé qu'à l'avenir, afin d'éviter tout malentendu et, en même temps l'expulsion ou la suspension qui peuvent s'en suivre, chaque club s'occuperait lui-même des entrées de ses membres dans telle ou telle épreuve et que ces clubs, et non l'Association, seraient seuls responsables des erreurs.

Il est aussi fort probable que la province d'Alberta, qui a été le théâtre ou le sujet de nombre de malentendus, aura son association propre et ses représentants, affiliés à C.A.S.A., qui est reconnue par l'A.O.U. of Canada, dans une lettre que lui adresse le président de cette dernière association.

Les clubs étaient représentés comme suit : Ottawa, M. Norman Thomas ; M. S. C. M. C. Goulden ; M.A.A.A., M. D. Logan ; Halifax et Y.M.C.A., M. L. Norris ; Lakeside, M. James Hanna.

Ligue interprovincial du hokey

A l'assemblée de la Ligue de hockey Interprovinciale, tenue samedi soir, à l'hôtel Windsor, les officiers suivants ont été élus : Président, J. E. Riddell ; 1er vice-président, P. Blinco ; 2e vice-président, W. J. Iverson ; secrétaire-trésorier, M. S. Hicks. Le club St-Patrick a fait application pour entrer dans la ligue. Cette application sera probablement acceptée à la prochaine assemblée.

Une assemblée de la N. L. U.

La N.L.U. a tenu une réunion au Windsor hier après-midi, à laquelle assistaient MM. Findlay, du Montréal, et Ernie Hamilton, du même club ; Sam Bilsky, de l'Ottawa Lacrosse Club, Tom O'Connell du Shamrock et M. Thompson, organisateur de la nouvelle équipe de crosse, de Toronto.

A la réunion, on s'est encouragé mutuellement, et on a décidé de faire la guerre au "big Four".

Une perle

Henri de Bornier avait écrit un poème intitulé: "Pour le monument de Ponsard" qui fut récité au Théâtre Français. Dans un passage de ce morceau poétique, se trouvaient ces vers:

Tu marchais en pleine lumière,
Et la victoire coutumière,
Ne t'abandonna qu'au tombeau.

Et le lendemain, le poète lisait dans un grand quotidien:

Tu marchais en pleine lumière
Et Victoire, la couturière,
Ne t'abandonna qu'au tombeau.

Le pauvre poète faillit en faire une maladie.

Renfrew quitte la ligue ; le Tecumseh prend sa place

LA NATIONAL HOCKEY ASSOCIATION PREND DES MESURES SEVERES CONTRE LES JOUEURS QUI DESERTENT LA LIGUE. — M. EMMETT QUINN EST REELU PRESIDENT.

Le Tecumseh Hockey Club fait maintenant partie de la National Hockey Association, l'équipe de Renfrew ayant annoncé aux magnats de la ligue, réunis en assemblée samedi, qu'elle se retirait de la N.H.A.

C'est le fait le plus important qui ait signalé la réunion du Windsor, samedi soir.

Le président Quinn après avoir reçu les lettres de créance des représentants des différents clubs passa à la lecture de son rapport annuel qui fut adopté à l'unanimité. M.Quinn insista surtout sur le succès que le hockey professionnel a remporté l'année dernière grâce à l'excellente coopération de tous les clubs pour en arriver à un aussi bon résultat ; ses statistiques démontrèrent que Bobby Rowe de Renfrew, Ode Cleghorn et Skinner Poulin avaient eu les grands honneurs de la clôture dans l'ordre de mention. Paddy Moran, du Quebec, fut au contraire le joueur exemplaire et n'eut pas à passer une minute en compagnie du pénitencier pendant toutes les séries. Le rapport financier accusa une balance en banque de $216.19.

Après l'expédition des affaires de routine on passa à l'application des Tecumsehs, M. Bellingham, leur représentant, demanda d'être traité avec justice et les délégués présents répondirent à son attente d'une façon très appréciable comme on le verra plus loin.

Le représentant des Renfrew proposa ensuite une division des recettes des joutes dans la proportion de 40 et 60, mais les autres délégués s'y objectèrent, et sur ce le club des Beurriers décida de ne pas prendre part aux séries de 1912, tout en conservant sa franchise jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Les Tecumsehs tirèrent profit de cette retraite temporaire et furent admis à la place de l'équipe du millionnaire O'Brien.

La N. H. A. pourra disposer de la franchise des Renfrew l'an prochain si M. O'Brien se désiste de ses droits de continuer à faire du hockey. Mais comme les clubs représentés voulaient à tout prix donner une chance aux joueurs laissés temporairement sur le pavé de ne pas perdre leur saison on procéda à un tirage au sort pour savoir comment leurs services seraient répartis entre les clubs pour la saison prochaine, et le résultat fut le suivant : S. Cleghorn ira à Toronto, Ode Cleghorn jouera à Québec, Fred Taylor passera aux Wanderers, Ronan jouera à Ottawa, Lindsay portera les couleurs ou Tecumseh et Larry Gilmour ira au Canadien. Il est entendu que ces joueurs iront à Renfrew l an prochain si M. O Brien se décide de nouveau à faire du hockey.

Un comité composé des représentants des deux clubs de Toronto et des Ottawa a été formé pour entendre les appels des décisions ou président. Un nouveau filet breveté par Percy Lesueur fut adopté comme officiel par la N.H.A. Une mesure disciplinaire contre tous les "sauteurs de contrats" qui faisaient ou feront partie des listes de réserve des différents clubs de la N.H.A. fut adoptée à l'effet de les bannir pour la vie des séries de l'Association. On a de plus décidé de ne pas jouer des séries de championnat mondial avec équipes qui auront des "outlaws" dans leur alignement. En hommes d'affaires les délégués décidèrent de faire incoporer la N.H.A. au capital de $50,000. Les six clubs qui en font partie joueront une série double de parties dont le calendrier sera arrangé d'ici à quelque temps par le président Emmet Quinn. Les clubs étaient représentés comme suit à l'assemblée de samedi dernier :

Ottawa : MM. C. Sparks et M. Rosenthal.

Canadien : M. H. Bisaillon.

Wanderer : MM. S. Lichtenhein et E. McCafferty.

Québec : MM, J. Quinn et E. J. Kaine.

Toronto : MM. J. Stormont et F. Robinson.

Tecumseh : M. Bellingham.

Notons la décisions prise par la ligue de numéroter chacun des joueurs des équipes, de façon à les faire reconnaitre par les spectateurs.

M. T. Emmett Quinn a été réélu président de l'Association, et les messieurs suivants ont été appelés à faire partie du bureau de direction : Darcy McGee, Ottawa ; P. J. Quinn, Toronto ; S. Lichtenhein, Wanderers ; B. J. Skaine, Québec ; H. Bisaillon, Canadiens et G. L. Querrie, Tecumseh.

Les Universitaires de Toronto Champions de l'Intercollégiale

L'ABSENCE AU DERNIER QUART DE PHILIPPE CORNELLIER, L'ETOILE DU COLLEGE D'OTTAWA, FAIT PERDRE LA JOUTE A L'EQUIPE DU PERE STANTON.

Toronto, 13. — L'Université de Toronto a gagné samedi le championnat intercollégial du rugby en battant le Collège d'Ottawa par un score de 29 à 13, dans l'une des joutes les plus sensationnelles et les plus émouvantes qui se soient vues à Toronto cette année. Jusqu'au dernier quart, la victoire était indécise tant le jeu était rapide et serré. Les porte-couleurs du Collège d'Ottawa jouèrent une partie mémorable, et furent vaincus honorablement, car l'absence forcée de Cornellier, leur étoile, dans la dernière période de la joute, permit aux torontoniens de monter subitement le score de 16 points et de remporter la joute. La défense du collège d'Ottawa faiblit dans les derniers moments, les collégiens ayant dû confier à des substituts la tâche de remplacer les absents.

Le Varsity ne fit de son côté qu'un changement ; Duf Wood remplaça Pete Campbell dans le dernier quart, alors qu'il ne restait plus que deux minutes de jeu.

Le jeu brillant de Maynard, le capitaine de l'équipe torontonienne, ses courses sensationnelles surtout profitèrent aux locaux, qui combattirent énergiquement pour gagner. Il faisait noir, quand sonna la fin de la joute, la première moitié de la joute ayant duré une heure, et la seconde moitié, une heure et vingt minutes.

Le travail admirable, de Cornellier, comme jouteur, permit aux équipiers du Père Stanton de se tenir constamment dans la partie. Cornellier est de corpulence frêle, il est très habile pour frapper et recevoir le ballon, mais les "tacklers" torontoniens profitèrent de ce que sa force physique était inférieure à son adresse, pour le rudoyer un peu.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Ottawa College	Position	Varsity
Cornellier	Arrières	McDonald
Quilty	Demis	Maynard
Hefferman	Arrières	Green
Sheehy	Arrières	Ramsay
Killian	Arrières	Campbell
Cyra	Mêlées	Curry
Curtis	Mêlées	B.
Kennedy	Mêlées	Knight
O'Leary	Ailiers	Clark
Sullivan	Ailiers	Sifton
Pfohl	Ailiers	Taylor
Harrington	Ailiers	Thompson
Nagle	Ailiers	Sinclair
Gilligan	Ailiers	Hassard

Arbitre, M. D. Gilmour, assistant, M. Ted. Savage.

Nos pouvoirs d'eau

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ADOPTE UNE NOUVELLE POLITIQUE CONCERNANT LEUR LOCATION.

Québec, 13. — Le gouvernement provincial a adopté une nouvelle politique pour la location des pouvoirs d'eau. Comme le "Devoir" l'a annoncé jeudi, dernier, il y aura une vente de pouvoirs hydrauliques en mai prochain. Voici le texte du bail amphyteotique qui règlera les conditions de la location des pouvoirs d'eau :

1o. La concession se fera sous forme de bail emphytéotique pour 75 ans, mais elle est sans garantie de la part de la Couronne quant à l'existence de ses droits dans les provinces et le lit de la rivière ainsi concédés.

2o. Le concessionnaire devra soumettre au département une copie des plans de chaque usine avant l'installation, c'est-à-dire détails sur puissance, outillage, produit, etc.

3o. Le département accordera un délai de deux ans pour commencer les travaux et deux autres années pour la production de la force motrice, à commencer de la date de la signature du bail.

4o. Obligation au preneur de tenir un minimum de production, mentionné pour chaque usine dans la liste; et la redevance minimum sera payee sur ce chiffre minimum.

5o. Le preneur sera dans l'obligation de livrer la force motrice de surplus à toutes personnes, sociétés ou corporations mais seulement pour leur propre consommation et cela pour le temps et aux prix déterminés par la Commission d'Utilités Publiques de Québec.

6o. La Compagnie concessionnaire devra soumettre à ce Département un état annuel de ses opérations, quant à l'énergie produite et son utilisation. Pour cette fin un ingénieur autorisé par le Ministre des Terres et Forêts pourra au besoin contrôler les mesurages, passer sur ses terrains, faire tous les calculs nécessaires pour s'assurer si les conditions sont bien remplies. Le rapport de cet officier, concernant l'énergie, soit développée, soit susceptible de l'être, sera final.

7o. L'adjudicataire fera un dépôt proportionné à chaque chute en garantie des redevances annuelles et de l'exécution des termes du contrat. Par défaut de paiement de deux termes du bail ou de non conformité aux obligations de développement, ce dépôt sera confisqué sur avis préalable au concessionnaire, mais sans procédures judiciaires.

8o. La redevance annuelle par cheval mentionnée pour chaque pouvoir sera payable au Département par le concessionnaire d'après le nombre de chevaux produits par 24 heures.

9o. Dans le cas des usines produisant l'électricité, cette redevance sera calculée sur la quantité moyenne de chevaux-électriques de 24 heures produits a l'usine génératrice durant les 6 mois précédents, et mesurés aux bornes terminales (outgoing terminals) par les diagrammes des compteurs électriques (wattmètres) ou autre méthode approuvée de mesurage électrique.

10o. Un état de la production d'énergie mentionné au paragraphe 6 sera soumis au gouvernement deux fois l'an : le 1er janvier et le 1er juillet, et sera attesté sous serment par un officier compétent. Au besoin, la ou les personnes désignées par le Ministre des Terres et Forêts pourra ou pourront avoir accès aux livres et registres du preneur pour fins de vérification.

11o. Le gouvernement pourra à l'expiration de périodes de vingt ans, à commencer de la date de la signature du bail, augmenter le taux et changer le mode de paiement de la redevance annuelle. A défaut d'entente avec le concessionnaire à ce sujet l'augmentation du taux et le mode de paiement seront fixés par arbitres, en vertu des dispositions du Code de Procédure Civile.

12o. En outre de la royauté par cheval développé, le preneur aura à payer une redevance annuelle déterminée par la plus haute enchère sur la prise à prix. Cette seconde redevance sera payable le ou avant le 1er juillet de chaque année; le premier paiement deviendra dû et exigible lors de la signature du bail, et sera proportionnel au temps à s'écouler au mois précité.

13o. Le preneur sera tenu de donner avis au Ministre des Terres et Forêts du jour de la mise en marche de son usine.

14o. Le preneur ne pourra transmettre les droits de son bail sans le consentement du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

15o. Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil aura le droit, par Ordre en Conseil, et sans procédures judiciaires, de révoquer le dit bail pour défaut d'accomplissement des conditions stipulées et sans remboursement de deniers.

16o. Le bail sera sujet à toutes les lois provinciales et fédérales concernant la navigation, le flottage, les mines et les pêcheries.

17o. Le preneur sera responsable de tous les dommages que pourront causer ses travaux.

18o. Le preneur devra payer le coût du bail à être fait, devant notaire et en fournir, à ses frais, copie certifiée au Ministre des Terres et Forêts.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des Impressions dans tous les genres Ouvrage garanti.

LE SPORT DU RUGBY

LES ARGONAUTS GAGNENT LE CHAMPIONNAT DE L'UNION INTERPROVINCIALE.—LE MONTREAL REMPORTE SA PREMIERE VICTOIRE DE LA SAISON. — LE CHAMPIONNAT DE L'UNION D'ONTARIO EST REMPORTE PAR LES ALERTS. — LES ETUDIANTS DU COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON, CHAMPIONS DES INTERMEDIAIRES DE L'UNION INTERCOLLEGIALE. — DEFAITE DU QUEEN'S PAR LE McGILL.

POSITION DES CLUBS

UNION INTERPROVINCIALE

	G.	P.	—Points— P.	C.
Argonauts	5	1	55	31
Hamilton	3	3	84	57
Ottawa	3	3	61	83
Montreal	1	5	49	78

UNION INTERCOLLEGIALE

	G.	P.	—Points— P.	C.
Toronto	5	1	122	66
Ottawa	4	2	85	93
McGill	3	3	121	103
Queen's	0	5	58	124

Q.R.F.U.
INTERMEDIAIRE

	G.	P.	—Points— P.	C.
Montréal	2	1	42	11
Westmount	2	2	52	47
Ottawa	1	2	24	59

Ottawa, 12. — Les Ottawa n'ont pu rien faire contre la "ligue pesante" des Argos samedi après-midi. Ce fut une surprise pour les 12,000 spectateurs présents, car on s'attendait à la victoire de l'équipe locale. Les visiteurs prirent les devants dès le commencement de la joûte et les conservaient jusqu'à la fin. Leur victoire par un score de 8 à 4 et la défaite des Tigers à Montréal leur donnaient le championnat de l'Union Interprovinciale.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Ottawa		Argos
McCann	Arrières	Smith
Johnstone	Demis	Lawson
Robertson	"	Mallet
Gérard	"	Binkley
Snelling	Quarts	Faulds
Wilkinson	Mêlées	Kent
Phillips	"	Russell
Black	"	Sinclair
Vaughan	Ailiers	Baucroft
Stewart	"	Gale
McLoughlin	"	Wigle
Elliott	"	Murphy
Ryan	"	O'Connor
Garsford	"	Murray

Arbitre : Babe Reynolds, Montréal. Assistant : Reddy Dixon, Toronto.

Trois mille amateurs du rugby ont assisté à la dernière rencontre de la saison, entre les Tigers de Hamilton et le Montréal au terrain de la M.A.A.A., samedi après-midi.

La partie sembla devoir favoriser les joueurs de Hamilton jusqu'au commencement de la dernière pétiode, où un "touch in goal" mit les Montréal à l'avantage. Bill Baillie et Brophy firent ensuite du beau travail qui donnèrent la victoire aux joueurs locaux par un score de 14 à 6. Voici quelle était la composition des équipes :

Montréal		Tigers
Craig	Arrières	Gibson
Baille	Demis	McNeilly
Brophy	"	McKelvey
Ross	Quarts	Burton
McAllen	Mêlées	McCann
Roberts	"	Aurey
Kalls	"	Nevilles
Kelly	Ailiers	Marshall
Hannaford	"	McFarlane
Hulm	"	Potticary
Cameron	"	Thomson
Savage	"	Glassford
McBrearity	"	Gatenby

Arbitre — McMaster. Assistant — Hayes.

Hamilton, Ont., 12. — Les Alerts ont gagné le championnat de rugby de l'Union d'Ontario en triomphant du T.A.A.C. cet après-midi par un score de 18 à 11. Voici quelle était la composition des équipes :

Alerts		T.A.A.C.
Carr	Arrières	Degrouch
Fickley	Demis	Flett
Brecker	"	Smitg
Farrell	Quarts	Mills
McCarthy	Mêlées	Crawford
Pfeifer	"	Cory
Craig	"	Maore
Grey	"	Batshall
Craig	Ailiers	Bdrlaport
Clark	"	Gage
Becker	"	Sheriff
Brannigan	"	Kennedy
Rockmaker	"	Burkhart
Flannery	"	Forbes

Kingston, Ont., 12. — Les Militaires ont remporté le championnat intermédiaire de l'Union Intercollégiale. Quoique défaits samedi après-midi par un score de 19 à 18, ils restent quand même champion grâce à l'avantage des 5 points qu'ils ont pris à Toronto dans la joute semi-finale de samedi dernier. Les Junior de l'école Militaire se sont de plus accaparé le championnat junior de la même Union en battant les Varsity par 13 à 10.

Voici quel était l'alignement des équipes intermédiaires :

R. M. C. — Galt ; Lawson, Carruthers, McAuley ; Blackstock ; Greenwood, Mallory, Green, Sweeney, Storms, Pierce Roberts, Shœnberger, Fry.

Varsity. — Baddy, Webster, Cusener, Gardner, Muntz, Simpson, Schwalin, Simpson, Taylor, Nicholson, Edgar, Clarke et Abraham.

Kingston, Ont., 12. — Les équipes de Queen's et McGill ont joué une "partie-surprise" hier après-midi. L'équipe locale perdit au grand désespoir de ses partisans après avoir mené pendant les trois quarts du jeu par un score très élevé. Pour avoir trop essayé les passes en course, les Presbytériens permirent aux McGill de rattrapper le terrain perdu. Avec un score de 19 à 17 contre les chances de son équipe, Billington, des McGill, frappa un "coup tombé" qui aida à vaincre les étudiants locaux par un score de 20 à 19. Voici quelle était la composition des équipes :

Queen's		McGill
Leckie	Arrières	Billington
Dick	Demis	Ross
Hazlett	"	Masson
Macdonald	"	Laing
McNeil	Quarts	McEdwards
Barker	Mêlées	Fletcher
Ellis	"	Bowie
McIllquham	"	Rogers
Dunlop	Ailiers	Wilkes
Lumb	"	Waterous
Rodden	"	Johnstone
Erskine	"	Digby
Sliter	"	Garlstone
Smith	"	Lewis

Arbitre : Dr McDonald ; assistant : Jo Gwyne.

Les bicyclistes australiens

SORTENT VAINQUEURS DE LA GRANDE COURSE DE SIX JOURS AU VELODROME DE BUFFALO.

Buffalo, 12. — Cinq équipes ont parcouru la même distance, 1075 1-3 milles, dans la course de six jours qui s'est terminée hier soir, à l'arsenal du 74e régiment, et qui a été gagnée par l'équipe australienne, Jake Clark battant J. Beddell, Root Drobach et Ryan dans le sprint final du dernier mille. Une seule équipe sur les neuf qu'il y avait au départ, celle composée de Palmer et de Stein, a abandonné la course, au cours de la semaine.

Voici le classement final :

	Milles	Tours
Clarke-Hill	1,075	6
Bedell-Bedell	1,075	6
Root-Folger	1,075	6
Drobach-Pye	1,075	6
Carslake-Ryan	1,875	6
Demara-Lawrence	1,074	5
Wells-Collins	1,074	5
Jokus-Jones	1,074	5

1912
Pierce Arrow

Nous avons été nommés seuls agents dans la Province de Québec, de la Pierce Arrow Motor Car Co, fabricants des célèbres

Voitures Automobiles "Pierce Arrow"

3 grandeurs de chassis, toutes à six cylindres, 36, 48 et 66 chevaux-vapeur.

Le corps de la voitures est de 16 variétés différentes.

The Motor Import Co. of Canada Limited
Entrepôts : EDIFICE DU FORUM, rues Ste-Catherine et Atwater
TEL. UP 2600
Raccordement Privé
Aussi HUDSON 33 dont l'ignition et la mise en train se fait automatiquement

FAITES NETTOYER VOS FENETRES PAR LA
New York Window Cleaning Co.
Bon service garanti. Hommes expérimentés. Prompte attention
ECRIVEZ, TELEPHONEZ ou VENEZ
Tel. Main 1203. 40 RUE DES JURES.

Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU
Un joli volume de cent-vingt pages.
PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.
En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Demandez nos prix avant de confier votre travail ailleurs.
Rappelez-vous que nous exécutons tous les travaux d'impressions. :: ::
Encouragez les AMIS !!
Tout en ayant un travail bien fait à un prix minime.
DEMANDEZ NOS SOUMISSIONS
TEL. MAIN 7461. Imprimerie du Devoir Dépt. des Impressions 71a Rue Saint-Jacques

AVIS PUBLIC

Province de Québec, District de Montréal.—AVIS public est, par les présentes donné, que Dame Sophronie Mercier dit Lajoie, épouse de Hector Thérien, voyageur, de Montréal, en sa qualité de cessionnaire de droits de Dame Julie Judith Mercier dit Lajoie, épouse de Julien Magnan, l'héritière présomptive, de Xavier Bourgouin dit Bourguignon, son frère utérin, absent de cette province, présentera à la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal, une demande pour être envoyée en possession définitive des biens du dit Xavier Bourgouin dit Bourguignon, au Palais de Justice, à Montréal, à onze heures de l'avant-midi, le dix-neuf décembre prochain (1911) : et toute personne qui peut avoir à exercer quelque droit contre le dit Xavier Bourgouin dit Bourguignon, est requise de présenter sa réclamation, devant la dite Cour, le ou avant le jour de la présentation de la dite demande pour envoi en possession.

Donné à Montréal, ce 13 novembre 1911. Sophronie Mercier dit Lajoie, Hector Thérien, par App. Archambault Sotais. 62 St-Jacques, Montréal.

His Majesty's Theatre

COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL
CETTE SEMAINE

CE SOIR ET VENDREDI. — "Le Jongleur de Notre-Dame de Massenet".—MM. Sterlin, Stroesco, Bonafe, Wainman, Panneton.

MARDI ET JEUDI. — "Werther de Massenet".—Mmes Ferrabini, Choiseul; MM. Clément, Bonafé, Cargue, Panneton.

SAMEDI. — "Manon Lescaut de Puccini," —Mmes Ferrabini et Rivière; MM. Colombini, Nicoletti, Cervi, Stroesco.

SAMEDI APRES-MIDI, à 3 p. m. — Concert par l'Orchestre de l'Opéra.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No 14579 — G. Hackling demanderesse vs H. Stone, défendeur. Le 23ième jour de novembre 1911 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 342a rue Lagauchetière Ouest, en lacité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant, L. J. A. RACETTE, H.C.S., Montréal, 13 novembre 1911.

Ce journal est imprimé, au No 71a rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

La Musique à Montréal

Les concerts de l'Opéra. --- Une lettre d'Edmond Clément. Le jongleur de Notre-Dame. --- Quelques informations

Vous avez tous lu le programme du concert donné par les musiciens de l'opéra, samedi après-midi, au "Majesty". Vous connaissez l'ouverture de "Guillaume Tell", le premier mouvement de la première symphonie de Beethoven, l'allegro de la Symphonie Pathétique, de Tschaikowsky. Vous avez souvent entendu la "Marche funèbre des Marionnettes;" vous ignorez peut-être "Le dernier Sommeil de la Vierge", une mystique piécette de Masseenet; vous avez probablement applaudi déjà le "Bal costumé", de Rubenstein.

Ces oeuvres ont été très bien exécutées par nos instrumentistes, sous la magistrale direction de Signor Jacchia. Le temps me manque pour analyser, un par un, chacun des morceaux. Qu'il me suffise de dire que tous étaient bien choisis pour faire valoir l'orchestre.

Signor Jacchia est sans cesse plein d'enthousiasme, de fougue et d'assurance.

C'est un chef très élégant et l'auditoire n'a qu'à fixer les yeux sur lui pendant quelques minutes pour être à la fois électrisé et charmé. Il a dirigé, tout spécialement la "Marche funèbre des Marionnettes" avec une grâce infinie. Les instrumentistes ont fait merveille et le morceau a dû être répété.

Que le public se convainque que nous avons un orchestre de premier ordre et que les concerts du samedi seront de plus en plus intéressants. Il y avait foule au premier et chacun s'est bien promis d'encourager l'entreprise.

M. Hugh Allan était au programme; mais, à la dernière minute, une indisposition l'a empêché de chanter.

Nous avons beaucoup applaudi Mme Pawloska. Elle a chanté avec un art consommé le "chant Hindou" de Bemberg. Mme Pawloska est toute jeune. Sa voix est puissante, et d'une remarquable pureté. A moins d'une malheur, Mme Pawloska deviendra certainement une des plus grandes cantatrices qu'on puisse entendre. Je profite de l'heureuse circonstance qui m'est offerte pour féliciter M. Albert Clerk-Jeannotte, sur son élève et sur les sages et beaux principes qu'il a su lui inculquer en bien peu de temps. Mme Pawloska a de l'école, et une excellente école. M. Jeannotte, bon professeur! voilà qui ne nous surprendra pas, et voilà qui le pose davantage à l'admiration générale.

Il est digne, en tout point, de commander à une nombreuse phalange d'artistes. Albert Jeannotte aura cependant une grosse faute à expier: celle d'avoir été, ou mieux, d'être trop modeste. Que voulez-vous? c'est le propre des véritables artistes.

Signor Nicoletti a reçu sa part d'applaudissements au concert de samedi. Il possède une bonne voix de baryton; mais il devra faire attention car elle est portée à se mettre parfois en grève avec le diapason. C'est un détail, mais non le moindre, pour un chanteur d'être toujours en parfait accord avec la note.

Somme toute, beau succès, au concert. A samedi prochain!

Après la représentation de "Carmen", jeudi dernier, M. Edmond Clément a adressé à M. Hasselmans la jolie lettre suivante:

La Corona Hôtel,
Montréal, 10 nov. 1911.

Mon cher ami,

Mes mercis les plus fervents et pour ta précieuse collaboration et pour ton artistique réplique d'hier soir. Sois aussi mon interprète auprès de la belle phalange d'artistes qui t'entourent et qui, sous ta magistrale direction m'ont aidé, si généreusement à triompher, et veuille les assurer de mes sentiments cordialement confraternels.

Encore merci à tous et à toi!

A toi de tout cœur,

Cher grand artiste,

(Signé) Edmond CLEMENT.

Allons dire maintenant que les artistes sont de méchantes gens qui se dévorent entre eux!

Un fait que je suis heureux de signaler, c'est que tous les chanteurs et les cantatrices qui nous délectent en ce moment au "Majesty" sont d'une parfaite distinction et qu'il règne entre eux la plus cordiale camaraderie. Chacun travaille à laisser chez nous un souvenir durable.

J'ai assisté hier après-midi à la répétition du "Jongleur de Notre-Dame" Retenez vite vos billets, chers lecteurs et indulgentes lectrices. Ne manquez pas la représentation de ce soir. Elle sera simplement un triomphe pour les interprètes. Allez applaudir Sterlin dans le rôle du jongleur. C'est un ténor à la voix douce, à la diction claire et au jeu scénique comme on en voit rarement. Ajoutez à cela, un tempérament très intense et vous aurez l'artiste dans toute sa valeur. La musique du "Jongleur" est enveloppante au possible et l'œuvre créera chez nous, j'en réponds, la plus favorable impression.

Relativement à la présente saison on m'a demandé quelques informations. J'y réponds sur le champ.

Quant aux libretti, M. Bassi les reçoit deux semaines avant chaque représentation. Le public peut donc dès maintenant se procurer ceux de "Werther", du "Jongleur", de "Manon Lescaut", de "Carmen", de "Faust", de "Roméo et Juliette" et de "Tosca". Ces libretti sont très bien faits et se vendent à un prix très modique.

Au sujet des billets, ils sont à vendre pour toutes les représentations de la saison. Lorsqu'il y aura des représentations spéciales, le public sera prévenu plusieurs jours à l'avance. Ainsi les retardataires seront seuls désappointés.

Dès aujourd'hui, qu'on veuille bien prendre note que le mercredi soir, 29 novembre, on jouera "Faust" avec MM. Edmond Clément, Albert Huberty et Mme Béatrice LaPalme dans les rôles principaux. Comme on peut le constater, l'administration de l'opéra ne ménage rien pour "gâter" le public.

Demain soir, "Werther", avec M. Edmond Clément, Mme Ferrabini et Mme Lea Choiseul.

PAUL-G. OUIMET.

Le service de l'immigration

L'HON. M. ROGERS ANNONCE QUE M. ARTHUR HAWKES SERA CHARGE DE LE REORGANISER COMME COMMISSAIRE SPECIAL — LES METHODES ELECTORALES DANS L'OUEST CANADIEN

L'honorable M. Robert Rogers, qui est aujourd'hui à l'hôtel Windsor, retour de New-York, annonce que des changements importants seront faits dans le département de l'Intérieur. M. Arthur Hawkes, de Toronto, qui a pris une part importante à la récente campagne avec la Canadian National League, sera nommé commissaire spécial de l'immigration. M. Hawkes, qui est bien au fait de ce genre de travail, fera une tournée d'inspection dans tous les centres tant au Canada qu'en Europe. Il se rendra d'abord dans l'ouest du Canada, puis en Angleterre, et il fera rapport au ministre de l'Intérieur. L'honorable M. Rogers n'était pas venu à Montréal depuis la formation du cabinet. Aussi a-t-il été chaudement félicité par un grand nombre de visiteurs. Le ministre est allé dans l'ouest récemment et il a rencontré partout un désir sincère de donner à l'administration Borden un bon essai. "C'est tout ce que nous demandons au peuple du Dominion qui nous a placés où nous sommes," dit-il.

L'ouest est conservateur, dit encore M. Rogers, et il le restera aussi longtemps que le gouvernement méritera sa confiance. Les récentes élections locales qui ont eu lieu dans l'Alberta montrent assez clairement de quel côté le vent souffle; le sentiment conservateur ne peut manquer de se répandre dans toute la province.

Parlant de l'élection fédérale dans la Saskatchewan, M. Rogers dit que les rapports ne représentent aucunement l'opinion publique dans cette province, et il en est de même dans l'Alberta. Il cite le comté de Moose-Jaw où il n'y a pas moins de quatre cents bureaux de scrutin. Il est certain que le candidat conservateur n'était pas représenté dans le septième de ces bureaux. Dans les villes et les grands centres, l'opposition d'alors a pris la majorité, mais encore avec le système actuel le gouvernement du jour est maître absolu de l'élection. Il n'y a pas de listes de voteurs; les officiers de l'élection étaient des créatures de l'ancien gouvernement et ils ont dirigé la votation comme ils l'entendaient, rentrant le soir avec des résultats fabriqués de toutes pièces et donnant au gouvernement libéral d'imposantes majorités. M. Rogers dit qu'à certains endroits la tenue de l'élection n'a été qu'une farce pour ceux qui connaissent le sentiment du peuple et le nombre des électeurs qualifiés.

Comme on lui demandait quel était le remède à cet état de choses, M. Rogers répondit: "Nous ferons dresser les listes électorales sous la surveillance des autorités fédérales, et quand une élection aura lieu, le résultat sera l'expression de la volonté du peuple et non la farce absurde qui s'est jouée par le passé."

M. Rogers dit que l'ouest passe par une période de grande prospérité et que le gouvernement favorisera son développement par tous les moyens légitimes, comme aussi le développement de Québec et d'Ontario. Il rend hommage à la valeur de ses collègues de l'est et particulièrement aux membres canadiens-français du cabinet qui tous sont animés du plus large esprit et d'intentions patriotiques envers toutes les parties de la Confédération.

Le ministre de l'Intérieur passe la journée à Montréal.

Dans le Monde Ouvrier

GYMNASE OUVRIER.

Les actionnaires du Gymnase ouvrier se sont réunis hier à la salle de la rue Cowan. Le rapport de l'administration montre un état satisfaisant des affaires du Gymnase, durant le cours de l'année.

On procéda ensuite à l'élection des directeurs; l'ancien bureau demeure à peu près intact. Parmi les élus nous remarquons, M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, M. Jos. Ainey, commissaire de la ville, MM. les échevins Téreau et Turcot, MM. G. Francq, Dubreuil, Lacasse et d'autres.

MONUMENT RODIER.

On annonce pour demain soir une très importante assemblée du comité du monument Rodier qui se tiendra au Temple du Travail. On demande à tous les membres réguliers et aux membres adjoints d'être présents demain soir.

LE TEMPLE NE SERA PAS VENDU.

Il était fortement rumeur la semaine dernière de vendre le Temple du travail et d'aller s'établir dans un endroit mieux adapté aux besoins des unions. L'affaire fut portée devant l'union des briqueteurs, à la dernière assemblée et bien qu'un fort groupe fût favorable au projet, la majorité décida cependant de garder son immeuble. Le Temple ne sera donc pas vendu, cette année du moins.

EUCHRE ET BAL.

L'Union 349 des peintres a eu un magnifique euchre samedi soir à la salle Nationale. 700 ou 800 personnes assistaient à cette soirée qui fut, paraît-il, un joli succès. A la table d'honneur, on remarquait Monsieur et Madame Joseph Ainey, Monsieur et Madame G. R. Brunet, président du Conseil des métiers.

De nombreux et magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants et l'on s'est amusé agréablement toute la soirée. On nous assure que c'est l'un des plus beaux euchres qui aient encore eu lieu cette saison.

DEMAIN SOIR.

L'Union des maçons aura demain soir une grande réunion, l'une des plus importantes qu'on ait encore eues jusqu'ici. Avis à tous d'être présents sans faute.

CHEZ LES DAMES AUXILIATRICES.

La Ligue des Dames Auxiliatrices du Club Ouvrier de la Partie Nord, est à organiser un magnifique euchre, dans les salles du club, 714 Cowan, pour le 29 novembre, au bénéfice des pauvres des paroisses St-Edouard et St-Jean de la Croix. Ces jours-ci, nous donnerons un court résumé de leurs travaux depuis leur fondation, ainsi que les noms de tous les officiers. Ce euchre promet d'être un grand succès. Les prix seront nombreux et très beaux. Que l'on se dépêche, car le nombre des billets est limité. Prix du billet 25 cents.

CHEZ LES COUTURIERS

A sa dernière assemblée, le local 317 des Tailleurs-Couturiers a autorisé son secrétaire à permettre l'usage de l'étiquette à M. Garand, 2557 St-Hubert, Boulevard Saint-Denis; cela va combler un vide, car il n'y en avait pas d'atelier d'union avant ce jour, dans ce quartier; prière aux unionistes de cette partie d'agir en conséquence et de bien exiger l'étiquette des tailleurs-couturiers sur leurs habits.

Voici la liste complète des ateliers d'union:—

Jules Brière, 1040 Ontario-Est;
John Dion, 298 Wolfe;
J. A. Duclos, 995 Demontigny-Est;
A. M. Garand, 2557 Saint-Hubert, Boulevard Saint-Denis.
L. A. Gaudet, 671 Ontario-Est.
Omer Levas, 684 Saint-Denis;
F. A. Naud, 814 Ontario-Est;
E. St-Pierre, 597 Wellington.
Liste officielle.

L. M. DUPONT.
Secrétaire.

CE SOIR

Grande assemblée du Club Saint-Jean-Baptiste à la salle Lebeau.

Réunion des charpentiers menuisiers du local 134.

M. David Giroux sera de nouveau à Saint-Jean d'Iberville pour travailler à l'organisation dans cette ville.

N.B.—On trouvera dans les colonnes des nouvelles, des notes sur la grève des ouvriers de la filature de Magog qui sera probablement déclarée lundi prochain.

EMPLOYES CIVIQUES

Les employés civiques de la division Pointe Saint-Charles ont tenu une assemblée importante la semaine dernière. Les délégués des sections est et nord étaient présents. Il est question de poser les bases d'une entente commune et de réunir les groupes pour demander une augmentation substantielle des salaires des ouvriers du service de la ville.

Euchre

N'oubliez pas, mercredi soir le 15 novembre, le magnifique Euchre de la Pointe St-Charles, dans la salle de l'église, rue Island, coin de la rue Centre. L'entrée est de 50 cts et les rafraichissements seront servis gratuitement. Au dernier euchre, mille personnes se sont rendues: nous attendons le même nombre mercredi prochain. 3

Sur la Passerelle

LES ARRIVAGES A MONTREAL

Un seul paquebot à passagers est arrivé dans le port depuis samedi. c'est le Royal George. La tempête n'a cessé de sévir sur l'Atlantique et a rendu la traversée très rude. Le Royal George est arivé trois jours en retard.

Le Teutonic est arrivé ce matin. Le vent et la neige le forcèrent à jeter l'ancre en face de Verchères, hier soir.

Huit autres paquebots à fr.t sont arrivés depuis samedi. Tous avaient été considérablement retardés. Le Jacona avec une cargaison de fruits et de vins, a fait la traversée de Cadix à Montréal en vingt-trois jours.

LE FEU SUR LE MELVILLE

Cape Town, 13. — Le feu s'est déclaré à bord du Melville, ici, samedi. La cargaison a été peu endommagée. Le Melville venait de Montréal.

LIGNE ALLAN

Le Corcican, de Liverpool, est arrivé à Québec à 9 h. hier soir; il sera à Montréal ce soir.

L'Ionian a été signalé à Heat Point, hier. Il sera à Montréal mercredi.

LIGNE C. P. R.

Le Lake Manitoba st arrivé à Québec, à 11 h. 30 hier soir.

LIGNE CUNAD

L'Ausonia, est arrivé à Québec, hier soir; il sera ici ce soir.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Pinsa	Rotterdam	20	oct.
Montréal	Londres	27	oct.
Corinthian	Hâvre	28	oct.
Lake Manitoba	Liverpool	28	oct.
Ausonia	Southampton	31	oct.
Pomeranian	Londres	1	nov.
Montrose	Londres	3	nov.
Corsican	Liverpool	3	nov.
Ionian	Moville	4	nov.
Cassandra	Glasgow	4	nov.
Manchester Commerce	Manchester	4	nov.
Teutonic	Liverpool	4	nov.
Montcalm	Liverpool	7	nov.
Fremona	Middlesboro	7	nov.
Turcoman	Avonmouth	7	nov.
Bray Head	Swansea	8	nov.
Laurentic	Liverpool	9	nov.
Virginian	Liverpool	10	nov.

PORT DE MONTREAL

Arrivés samedi:—

Royal George, Canadien-Nord, de Bristol.

Benguela, Elder-Dempster, de Sierra Leone.

Arrivés dimanche:—

Mount Temple, C.P.R., de Londres et Anvers.

Manchester Exchange, de Manchester.

Salacia, Donaldson, de Glasgow.

Manchester Shipper, de Rotterdam.

Jacona, Thompson, de Cadix.

Innishowen Head, Head, de Fowey.

Sont partis: —

Mégantic, White Star, pour Liverpool.

Rosalind, Black Diamond, St-Jean, terreneuve.

Hesperian, Allan, pour Glasgow.

Cairntorr, Thompson, pour Newcastle et Leith.

Manxman, Dominion, pour Avenmouth.

Arrivé précédemment:—

Huronic, Thompson, de Middlesboro.

Rakaia, New-Zealand, Shipping.

Ramore Head, Head, d'Anvers.

NAVIGATION INTERIEURE

Sault Sainte-Marie, Ont., 11.—Montent: — Wm. A. Payne, 12.25 a.m.; Thos. Barlum, 2.35 a.m.; Empress of Fort William, 4.35 a.m.; Empress of Midland, 7.35 a.m.; Phillip Minch, 12.05 p.m.; W. J. Olcott, 1.35 p.m.; Neebing, 3 p.m.; Wm. P. Snyder, Scottish Hero, 4.15 p.m.

Descendent: — H. B. Nye, 11.20 p.m.; J. P. Hutchinson, 3.20 a.m.; Athabasca, 7.25 a.m.; D. O. Mills, 8.30 a.m.; J. P. Morgan, Jr., 9.20 a.m.; Peter White, 10.30 a.m.; Geo. Stevenson, Pontiac, 11.35 a.m.; B. A. Jones, 1 p.m.; S. F. Moore, 2.20 p.m.; Alexander McDougall, Newona, 7 p.m.

Sault Sainte-Marie, Ont., 12. —Montent: Winona, 7.50 p.m.; Caronic, 2.15 a.h.; J. G. Munro, 12.50 p.m.; Crete, 1.55 p.m.; Gen. O. M. Poe, 3.40 p.m.; Wm B. Schiller, 4.20 p.m.

Descendent: — W. E. Corey, 11.25 p.m.; D. J. Morrell, 1.15 a.m.; D. A. Gordon, 4.05 a.m.; Geo. B. Leonard, 4.45 a.m.; A. E. Bunsen, 5.4[illegible] a.m.; H. C. Frick, Iroquois, 6.50 a.m.; Wilpen, Midland Queen, 9.50 a.m.; J. P. Morgan, 10.40 a.m.; Coralia, 11.25 a.m.; Turret Cape, 3.10 p.m.

Port Colborne, Ont., 11. — Descendent: — Key West, 10 p.m.; Davidson, 8 a.m.; Glady's H., 1 p.m.; Conger, charbon, 2; McKinstry, 5.

Montent: — Pellatt, 1 a.m.; Brandon, 1 p.m.; Edmonton, 5.

LES ARRIVAGES

Paquebots	A	De	
Baltic	New-York	Liverpool	
Devona	Londres	Montréal	
Oceanic	Southampton	New-York	
St. Louis	Plymouth	New-York	
Pretorian	Glasgow	Philadelphie	
Perugia	New-York	Leghorn	
Caronia	New-York	Liverpool	
Lituania	New-York	Liban	
San Guglielmo	New-York	Naples	
Galveston	New-York	Grand Pabos	
Caledonia	Moville	New-York	
Tunisian	Liverpool	Montréal	
Kaiserin Auguste Victoria	Plymouth	New-York	
Lake			

ENVERS ET CONTRE TOUS!

LE CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

a, depuis au-delà d'un siècle, conquis la première place et entend la conserver.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

LAPORTE, MARTIN, & CIE, Agents, Montréal.

me-j.n.o.

CARTES D AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil. Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 Rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Systématiste-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier. Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR
Berthiaume, J. A., 455a Avenue Fullum, Téléphone Bell Est, 857, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et audition à l'heure.

J. B. PAUZE & CIE
Entrepreneurs Généraux
BUREAUX
70 Rue St-Jacques Tél. Main 735

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

Grande Tombola
— A LA —
PAROISSE ST-EUSEBE
Lundi, le 13 courant, commencera une grande tombola, qui se continuera jusqu'au 21, dans le soubassement de l'église, 647 rue Fullum. Les 22 et 23 il y aura deux euchres. De magnifiques prix seront distribués. Portes ouvertes à huit heures.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Seule double voie ferrée, entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.
A TORONTO en 7½ HEURES par "l'International Limité"
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m., tous les jours
QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR
MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST 9 a. m., 9.45 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m., Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.
MONTREAL — NEW-YORK viâ D. & H. Co.—a8.35 a. m., b3.00 p. m., a7.25 p. m.
MONTREAL — BOSTON—SPRINGFIELD viâ C. V. Ry.—a8.31 a. m., a8.30 p. m.
MONTREAL — OTTAWA—a8.30 a. m., b3.55 p. m., a8.00 p. m.
MONTREAL — SHERBROOKE — LENNOXVILLE—a8.00 a. m., b4.16 p. m., a8.15 p. m.
aTous les jours. bTous les jours excepté le dimanche.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905
Ou gare Bonaventure

LE PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE DE TORONTO
10.45 P. M., TOUS LES JOURS A LA
GARE YONGE
TORONTO NORD
Sans contredit le plus rapide de tous les trains entre les deux villes
Magnifiques chars à compartiments et spacieux wagons-dortoirs à
8.45 a. m., et 10.00 p. m. tous les jours, à la gare Union.
Wagon-salon pour Portland, Me., attaché au train de 9.00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche.
CALEDONIA SPRINGS
Villégiature de fin de semaine.
TAUX REDUITS
DEPART VENDREDI ET SAMEDI. RETOUR JUSQU'AU LUNDI
BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3782-3733 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

Cie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE PARIS (France)
Départs tous les jeudis à 10 a. m.
LA BRETAGNE . . . . . 16 nov
LA PROVENCE . . . . . 23 Nov
LA SAVOIE . . . . . 30 Nov
LA LORRAINE . . . . . 7 déc
LA TOURAINE . . . . . 14 déc
LA PROVENCE . . . . . 21 déc
Départs supplémentaires le samedi.
ROCHAMBEAU . . . . . 25 nov
CHICAGO . . . . . 9 déc
Renseignements, GENIN, TRUDEAU & CIE., agents généraux pour le Canada, 22, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

DOMINION COAL CO. LIMITED
Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR
Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques, - - - - Montréal.
Téléphone Main 401

AVIS DE DIVIDENDE

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2¼ p.c.), égal au taux de NEUF POU RCENT (9 p.c.), par an, sur le Capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque en cette Ville et à ses Succursales, LE ET APRES LE 1er DECEMBRE PROCHAIN aux actionnaires inscrits au registre du 16 novembre prochain.

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu, au Bureau-Chef de la Banque, à Montréal mercredi, le 20 décembre prochain, à midi.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Beauharnois, Cour de Circuit No. 5940. M. Léger, demandeur, vs. C. Dandurand, défendeur. Le 22ième jour de novembre 1911 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 943 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures et harnais. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE,
H. C. S.
Montréal, 13 novembre, 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 14284. J. G. Hétu, demandeur, vs. J. A. Tétreault, défendeur. Le 22ième jour de novembre 1911, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 272 rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

J. E. COUTU,
H. C. S.
Montréal, 13 novembre 1911.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Les télégraphistes de l'Intercolonial

ILS BANQUETTENT LE NOUVEAU DEPUTE DE MONTMAGNY, M. LESPERANCE.

Québec, 13. novembre. — La fraternité des télégraphistes de l'Intercolonial a donné samedi soir un banquet en l'honneur de M. D. O. L'Espérance, député de Montmagny, l'un des organisateurs et ancien membre de l'Association.

Ce banquet, présidé par M. Jos. Delisle, donna aux membres de la fraternité, l'occasion d'offrir à M. L'Espérance une superbe canne.

Le député de Montmagny remercia en termes heureux, et parla des bienfaits de la Fraternité et de ce qu'elle a contribué pour assurer une meilleure situation aux télégraphistes. Il rappela que, avant la fondation de la Fraternité, les télégraphistes de l'Intercolonial étaient considérés comme des employés civils. Leurs positions n'étaient pas certaines, et un changement d'administration pouvait amener la destitution de la plupart d'entre eux. Les positions étaient soumises à l'influence politique. Maintenant ce système n'existe plus.

C'est par la force de la Fraternité que les télégraphistes ont réussi à améliorer leurs positions du tout au tout. M. L'Espérance rappela aussi la destitution injustifiée de M. McDonald, qui était surintendant de l'Intercolonial, et qui a perdu sa position à la suite d'intrigues dues à l'influence politiques. Ces choses-là ne se répéteront plus à l'avenir.

M. Sévigny a répondu à la santé du Canada, de même que M. Campbell et M. Bernier, maire de Lévis. La santé du Roi, des invités et de la presse ont aussi été proposées et plusieurs autres discours ont été prononcés.

L'accord marocain

IL A ETE REFERE AU COMITE DU BUDGET DU REICHSTAG.

Berlin, 13. — Le gouvernement a communiqué au Reichstag les notes échangées à l'époque de la signature de l'arrangement avec la France relativement au Maroc.

Dans ces notes explicatives de l'arrangement, l'Allemagne consent à l'établissement d'un protectorat français au Maroc et à l'abolition de ses droits extra-territoriaux. La France admet la formation de compagnies franco-allemandes pour l'exécution de travaux publics au Maroc; à l'ouverture d'Agadir au commerce international et au règlement par l'arbitrage de tous les différends relatifs au Maroc et au Congo.

A la clôture du débat, samedi, le Reichstag a référé au comité du budget le traité avec la France relativement au Maroc et au Congo. On a demandé au gouvernement de fournir de nouvelles explications.

Des résolutions demandant une extension des droits du Reichstag en matière de conclusion des traités, ont été référées au même comité.

Toujours Fraiches

LES PATES ALIMENTAIRES de la MARQUE "HIRONDELLE"

Macaronis, Vermicelles, Spaghettis, Coquilles, Petits Pâtés, Nouillettes aux Oeufs.

font les délices des gourmets, parce qu'elles sont toujours fraiches, et conservent cette saveur exquise que ne possèdent pas les produits importés.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES EPICERIES

La Cie C. H. Catelli, Limitée
MONTREAL, Canada.

Le tailleur fashionable de la rue Ste-Catherine, Jean Hudon, désire annoncer à ses clients et au public, en général qu'il vient d'augmenter son assortiment de tweeds; qui était déjà des plus considérables, d'une quantité de patrons nouveaux, tout à fait "Dernier Cri".

Une visite à son établissement, No. 29 rue Sainte-Catherine-Ouest vous convaincra, car il y a de quoi satisfaire les plus exigeants, et rappelez-vous le devise de la maison qui est "satisfaction garantie."

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Le Blé qui Lève

par RENÉ BAZIN

De l'Académie Française.

59

(Suite)

Et, l'office terminé, l'absoute donnée, le père sortit, retraversant la nef. Il se mit sur la haute marche du perron, le dos au montant du portail, en pleine lumière, répondant d'un signe de tête à tous les assistants qui passaient près de lui. Il n'entendait pas les mots qu'on lui disait: "Mon général, je vous plains; mon général, je ne l'oublierai pas..." Il attendait. Il abaissait continuellement son regard sur ce cercueil placé là devant lui, sur le bord de l'allée qui traversait le cimetière, à la place la plus fréquentée et la plus honorable, près d'une grande dalle levée, marqué d'une croix, et qui portait l'inscription: "N'a failli. Maximieu." Six laboureurs de Fontenoilles avaient porté le corps jusqu'au seuil de cette demeure où il allait entrer, avant-dernier de son nom et dernière espérance de la race. Les six hommes étaient beaux, recueillis, émus par le voisinage et l'appareil des choses de la mort, et par le regard du général, qu'ils croyaient voir se poser sur eux.

Des chants encore s'élevèrent: une bénédiction descendit sur le cercueil. Le cimetière était plein; il y avait des hommes, des enfants, des femmes entre toutes les tombes et jusque sur le mur d'enceinte. Et le soleil gris apparaissait et disparaissait, couvert par les brumes voyageuses.

Alors, comme le prêtre avait fini les prières et rentrait dans l'église, du haut du perron, le père étendit le bras. Une seconde fois, l'énorme foule fit silence. "Gens de Fontenoilles, dit-il, ma famille est finie; mon fils est mort; moi, vous ne me verrez plus!

Pendant quatre cents ans, les Maximieu ont vécu avec vos pères. Je vous constitue les gardiens du tombeau de cet enfant, et de mes aïeux qui dorment ici. Quand vous passerez que ceux qui savent encore prier prient pour mon fils. Il vous aimait. Vous ne l'avez pas compris, pas assez. Je n'ai pas le droit de vous le reprocher, car, moi non plus, je n'ai su que dans les derniers temps ce qu'il valait. Il était meilleur que nous. Vous apprendrez par votre prêtre qu'il est mort en pensant à vous. Je n'ai plus la force de parler de ces choses-là. Je vous dis seulement: c'était un brave; ne l'oubliez pas. Tâchez aussi d'être plus justes pour ceux qui prendront sa place sur la terre de Fontenoilles... Moi, je vous quitte. Mais je prie les pauvres de me permettre de leur distribuer moi-même les bons de la donnée de pain. Venez, mes amis! Et pour tous les autres, adieu!"

Des mots murmurés répondirent, ici et là:

"Est-ce qu'il a fait une donation au bureau de bienfaisance? Ça serait-il un hôpital qu'il aurait donné, pour Fontenoilles? — Mais non, il n'avait pas même sa légitime, monsieur Michel, il vivait dans le bien de ses parents."

Le garde s'approcha, avec un paquet de bons de pain, de chacun douze livres à prendre chez le boulanger du bourg. Le marquis descendit, jusqu'à la plus basse marche du perron, celle qui touchait la terre inégale et creusée en coquille par le pied des fidèles de tous les temps. Les pauvres vinrent, se mettant en file d'eux-mêmes, boiteux, cagneux, bossus, vieux du village ou des villages voisins, coureurs de la forêt, bonnes femmes en mantes noires, pareilles à des religieuses, mères qui traînaient une grappe d'enfants après elle. Et à chacun, le vieux gentilhomme donnait vingt-quatre livres de pain. "En souvenir de Michel de Maximieux!" disait-il. La file était longue; le marquis, tout ferme qu'il fût, fermait par moments les yeux pour s'empêcher de pleurer; les assistants disaient entre ux: "C'est vrai qu'il était un bon homme, monsieur Michel; on aurait peut-être fini par nous entendre avec lui." Ils disaient encore: "Voilà qu'on va vendre Fontenoilles. Le marquis n'a plus le courage de revenir, et il vend sa cerre. Car il n'a pas besoin d'argent, il est riche à millions."

—En souvenir de Michel de Maximieu, répétait le marquis sur la plus basse marche de l'église.

Auprès de la tombe, une jeune fille, agenouillée dans l'herbe, penchée, accablée par sa peine, indifférente à tout le reste, pleurait. On ne l'avait pas vue venir. Elle était là. Les femmes surtout s'apitoyaient sur elle et disaient: "Il faut croire qu'elle l'aimait la pauvre petite! Quel joli ménage ça eût fait, et doux au pauvre monde!"

Il y avait encore une douzaine de pauvres à servir, et qui formaient une file de quelques mètres à la droite du marquis, lorsqu'un homme, arrivant par la route et refoulant les groupes qui commençaient à descendre, monta les marches du cimetière. Comme il était de haute taille, toute l'assemblée le vit. Une grande rumeur courut: "Gilbert Cloquet qui revient de chez les Picards! Regardez-le! Sa barbe a blanchi, mais il a bon air tout de même! Où va-t-il? Il passe entre les tombes. Peut-être il veut parler au marquis?"

Il voulait, en effet, parler à M. de Maximieu, et, jugeant peu poli de l'aborder de face et de troubler la distribution, il gagnait la partie de l'enclos où s'était formée la procession, maintenant finissante, des quêteurs de pain. Il se plaça au dernier rang, derrière une femme qui traînait un enfant, et il attendit son tour, piétinant comme elle dans l'herbe. On l'observait. Lui, la tête droite, et la barbe immobile sur sa veste boutonnée, il n'avait de regard que pour ce grand vieux noble qui se baissait en mesure, et qui disait si tristement: "En souvenir de Michel de Maximieu." Ils furent bientôt l'un devant l'autre. Le châtelain de Fontenoilles, qui avait la vue troublée par les larmes, ne reconnut pas le faucheur de ses prés, et tendit un carré de carton sur lequel il y avait deux lignes d'écriture. Mais Gilbert dit, très bas, pour ne pas l'offenser:

—Je n'en ai pas encore besoin, monsieur Philippe. Je voulais vous dire deux choses.

—Ah! c'est toi, mon pauvre Cloquet! Monte à côté de moi pour me dire les deux choses: je t'entends mal.

Quand les deux hommes furent debout sur la même marche du perron, toute la foule pensa: "Il est aussi grand que le marquis, et même un peu plus aujourd'hui, parce que le marquis a trop de chagrin."

—Je veux vous dire que j'aimais bien monsieur Michel, que je l'aurai toujours dans ma pensée. Je suis revenu de plus loin que Paris pour lui faire honneur.

M. de Maximieu prit les deux mains de Cloquet, et les serra.

Cloquet reprit:

—Vous vous en allez, monsieur Philippe. Ne vous occupez pas de le fleurir. Moi, je reste, et je veillerai sur lui. Ma vie durant je le fleurirai.

Un sanglot lui répondit, puis trois mots:

—Je t'en charge.

Et Gilbert Cloquet se retira, et se perdit dans la foule. Alors, le général de Maximieu descendit la marche. Il s'avança dans l'allée étroite au bord de laquelle étaient le cercueil, les couronnes, et le fossoyeur abruti par le vin et qui paraissait triste. Subitement un silence de pitié s'établit dans le cimetière, dans la route, dans le bourg. Même ceux qui ne pouvaient rien voir se taisaient. Antoinette Jacquemin n'était plus là. Le général s'arrêta, s'inclina, et fit le signe de la croix; puis, par instinct, par habitude, ou peut-être sachant pourquoi, au moment de se détourner, il porta de nouveau la main à son front, et salua militairement. Se redressant de toute sa taille, il continua son chemin.

Il allait très vite. Il fuyait. On s'écartait devant lui.

Il traversa la place, répondant aux saluts d'une main fiévreuse, qui touchait le bord du chapeau.

Deux notaires le suivaient, des gardes, des marchands de bois ou de biens, mais il tenait la tête, et ne parlait à personne. Le chemin descendait. L'avenue s'ouvrait. Le marquis leva les yeux, sans s'arrêter, vers le château et vers la lisière de forêt qui enveloppait les murs en demi-cercle blond. L'angoisse qui lui étreignait le cœur était pareille à celle qu'il avait éprouvée, sur les champs de bataille, en 1870.

ENDROITS HUMIDES
BUANDERIES, BRASSERIES
Essayez les Courroies "BALATA"
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

MARDI, LE 14 NOVEMBRE 1911
St-Josaphat Ev. et martyr.
Lever du soleil : 6 heures 57; coucher du soleil: 4 heures 31. Lever de la lune: (mat.); coucher de la lune : 2 heures 40 (s).

DERNIER QUARTIER

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
—R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui Maximum	31
Même date l'an dernier	37
Aujourd'hui Minimum	21
Même date l'an dernier	23

Baromètre : 8 h. matin, 29.83 ; 11 h. matin, 29.95 ; midi, 30.00.
Le temps qu'il fera : Beau et froid.

Pour l'autonomie de Montréal

Le nouveau président de l'Association des Citoyens, M. Charles Chaput ,a sonné samedi une note excellente et qui devra trouver un grand écho, en réclamant pour Montréal une autonomie égale à celle des autres municipalités de la province. Si l'Association des Citoyens prend résolument position sur le même terrain et qu'elle mène en ce sens une bonne bataille, elle remuera certainement l'opinion publique.

Car les plus distraits sentent ce qu'il y a d'absurde dans ces pèlerinages annuels qui mènent à Québec les délégations montréalaises, qui font régler par des gens qui ne connaissent rien de Montréal, et que les électeurs de cette ville ne peuvent atteindre, des questions qui nous intéressent exclusivement.

La réforme réclamée par M. Chaput et en faveur de laquelle notre journal et nos amis se sont déjà nettement prononcés, rendrait service à la fois à notre ville et à la province: à notre ville, en la faisant maîtresse de ses destinées; à la province, en débarrassant ses législateurs d'une besogne coûteuse, absorbante et qui ne saurait être faite convenablement à Québec.

Mgr Mathieu à Montréal

(Spécial au "Devoir")

Québec, 13. — Mgr Mathieu partira aujourd'hui, à 1 h. 30 pour Régina. Il arrêtera en route à plusieurs endroits. Son premier point d'arrêt sera Montréal où il séjournera une journée et sera l'hôte de S. G. Mgr Bruchési.

Ce midi, Mgr Mathieu a pris le dîner à Spencerwood en compagnie de tous les principaux membres du clergé de la ville de Québec. Le Dr Mathieu, M. J. B. Caouette et l'hon. Chs. Langelier, étaient les seuls laïques, avec sir Frs Langelier, qui assistaient au dîner.

Aux lecteurs du "Nationaliste"

Un typographe inattentif attribuait gratuitement hier, dans le "Nationaliste", à M. Léon Lorrain, un article de M. Louis Pourrain sur "l'Immigration". Rendons à César...

L'ouverture de la session

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 13. — Il y a du mouvement autour de la Chambre des Communes, à la veille de l'ouverture de la session. Les orateurs des Communes et du Sénat sont à l'œuvre et mettent la dernière main aux préparatifs du cérémonial. Comme on l'a annoncé déjà, le 15, mercredi, la Chambre se réunira pour l'élection du président des Communes et l'ouverture officielle par le Duc de Connaught aura lieu le lendemain jeudi, à trois heures. Le soir, il y aura banquet d'état à Rideau Hall. Samedi soir il y aura réception au Duc et à la Duchesse de Connaught au Sénat.

Les whips de la Chambre ont complété la disposition des sièges dans la salle des séances. L'hon. R. L. Borden occupera le siège ci-devant accupé par Sil Wilfrid Laurier. Il aura à sa droite L'hon. Geo. E. Foster et à sa gauche, l'hon. F. D. Monk.

Ils serviront dans la marine anglaise

Ottawa, 13. — L'amirauté anglaise a donné la permission à douze des marins du Niobé de prendre du service à bord de navires de la marine royale. Parmi ces marins, trois sont d'Ottawa. Ce sont les cadets Brodeur, Bates et Bear.

Naissance

Notre camarade Nap. Lafortune a le bonheur d'être père d'une petite fille, née le mercredi, 8, qui a reçu sur les fonts baptismaux les noms de Marie, Rose, Anna, Charlotte, Madeleine.

Elle a été baptisée à l'église Sainte-Brigitte hier après-midi, par M. l'abbé Geoffrion. Les parrains et marraines étaient M. Charles Marcil et Mlle Rosa Anna Marchand.

Cinq minutes pour vous convaincre que personne à Montréal ne peut vous faire un plus beau pardessus à meilleur marché que L. C. de TONNANCOUR, 61 Notre-Dame Est.

La guerre Turco - Italienne

Les Arabes sont repoussés au cours d'une attaque dirigée contre les troupes italiennes

Tripoli, 13. — Hier, à 6 h. du matin, 1,300 Arabes ont tenté une attaque sur Merri et Boumeliana, mais ils ont dû retraiter devant le feu violent de l'infanterie et de l'artillerie italienne, dans les tranchées, soutenu par les pièces de la flotte.

Pendant une escarmouche, jeudi, un shrapnel a fait explosion à cent verges du consulat américain.

Rome, 13. — Les dépêches de Tripoli annoncent que, à la suite des derniers combats, les Arabes auraient décidé de se séparer des forces régulières turques.

Un brick turc, chargé de munitions, a été coulé par les torpilleurs ennemis, alors qu'il tentait de forcer le blocus.

Paris, 13. — Le correspondant du "Temps", à Rome, dit qu'il tient de source certaine, que l'Italie fera aujourd'hui même une grande démonstration navale dans la mer Egée et le long des côtes de la Turquie d'Asie.

L'AFFAIRE LETOURNEAU-LEDUC

Le juge Langelier rend jugement, renvoyant les plaintes, parce qu'elles ne seraient pas fondées

(Spécial au "Devoir")

Québec, 13. — L'hon. juge Charles Langelier a rendu jugement ce matin dans l'affaire Letourneau-Leduc. La Cour a décidé qu'il n'y a pas matière à procès ; en conséquence, elle a renvoyée les deux plaintes portées contre Létourneau et Depeyec.

Voici les conclusions du jugement : "Le fond de toute cette histoire, dit l'hon. juge Langelier, le voici : Leduc s'est porté candidat à Québec-Est, dans l'intention d'y faire de l'argent, comme il l'a déclaré aux témoins St-Victor et Depeyec. "Money talks", dit-il à ce dernier. Il s'est aperçu que sa candidature était ridicule ; il s'est plaint que ses propres amis politiques l'abandonnaient. Il a commencé par vouloir obtenir de l'argent et une place ; il demandait modestement $9,000. Ne pouvant pas réussir, il a résigné purement et simplement dans l'espoir que plus tard on se rappellera sa conduite. Le lendemain, il lui faut faire face aux reproches de ses amis ; il a cherché à se couvrir en inventant de toutes pièces la prétendue conspiration dont il prétend avoir été la victime.

Io Je suis d'opinion que le témoignage de Leduc est un tissu de parjures ; 2o, que celui de sa femme ne mérite pas plus de confiance ; 3o, vu'il n'a pas été prouvé que Leduc a reçu la somme de $5,000 ni aucune promesse de place.

"Comme les offenses ne sont pas prouvées, je déclare les deux plaiotes contre chacun des deux accusés non fondées et qu'il n'y a pas de cause pour le grand jury.

Le demandeur dans l'affaire Létourneau-Leduc demande que la cause sait soumise à un jury, et il va fournir les cautionnements requis jeudi prochain.

Les unionistes d'Ulster

ILS VONT COMBATTRE LE HOME RULE.

(Spécial au "Devoir")

Londres, 13. — Les fameux Unionistes du comté d'Ulster, en Irlande, s'organisent en vue de résister au Home Rule.

Ils ne veulent pas, comme on l'a dit, prendre les armes au sens propre du mot, mais ils ne tolèreront pas un Parlement à Dublin.

Des milliers d'entre eux se sont déjà enrôlés pour combattre le Home Rule par une résistance passive en ne payant pas leurs taxes, etc.

Club Morin

Vendredi soir dernier avait lieu une assemblée de ce club.

Un grand nombre de membres assistaient à l'assemblée que présidait Maître Raoul Guilbault.

Il a été décidé de réorganiser ce club.

M. le Président, dans son discours, a annoncé que le club Morin sera considérablement agrandi et pourra recevoir les conservateurs et les amis de la cause dans de magnifiques salles luxueusement aménagées.

De plus, il a suggéré et promis son concours pour en faire en même temps qu'un club politique, un club social et artistique.

Une salle sera spécialement réservée aux journalistes.

Des conférences politiques, et littéraires seront données par des orateurs et des conférenciers distingués.

Il y aura en outre de temps à autre des concerts boucanes pour récréer les membres.

L'assemblée s'est dispersée après avoir félicité l'hon. R. L. Borden sur le choix de ses ministres et principalement ceux de la province de Québec auxquels le club offre son plus sincère appui.

Les moteurs automobiles

ON ACHETERA UN SECOND FOURGON AVEC UN REFROIDISSEMENT DIFFERENT DU PREMIER

Une longue discussion s'est faite ce matin au caucus des échevins concernant l'achat d'une pompe et d'un fourgon à échelles avec moteurs automobiles. A sa dernière séance le conseil avait décidé d'acheter de la maison Jennings un fourgon-automobile avec moteur refroidi par l'eau. Le chef Tremblay voulait faire des expériences avec les deux autres voitures, à pesanteurs différentes, avec moteurs refroidis par l'air que seule la compagnie Seagrave, de Toronto, s'engage à fournir.

Il a été à la fin, décidé d'acheter un autre fourgon avec moteur refroidi par l'air de la Compagnie Seagrave. On fera l'expérience des deux moteurs pendant l'hiver et, au printemps, on sera en position de dire quel moteur convient le mieux à notre climat.

Accident d'automobile

UN DETECTIVE BLESSE A MORT

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 13. — Le détective Ryan a été victime d'un accident d'automobile qui va probablement lui coûter la vie. Il était accompagné de M. P. Danis et la machine dans laquelle ils se trouvaient allait, paraît-il, à une grande vitesse, lorsqu'elle est venue en collision avec un tamway. Les occupants ont été projetés sur l'asphalte et le détective Ryan a donné de la tête sur les rails.

Il y a eu fracture du crâne et lion n'a aucun espoir de sauver le blessé.

En Cour d'Assises

On a commencé, ce matin, le procès de Pietro Lazaro, accusé de tentative de meurtre sur un compagnon de travail du nom d'Angelo di Girolano.

Le 23 octobre dernier l'inculpé, à la suite d'une querelle, tira sur Girolano, sans cependant l'atteindre.

Cette affaire se terminera cet après-midi.

Lazaro est âgé de 18 ans seulement ; il est défendu par Mtre Alban Germain.

LE "FAIRPORT"

Shields, Angleterre, 13. — Le navire anglais Fairport que l'on croyait perdu depuis le 1er novembre, a été remorqué jusqu'à ce port, samedi, par trois chalutiers. Le Fairport a été secouru à 260 milles de Shields. Il était sans combustible et s'en allait à la dérive. Il était parti le 4 de Hambourg.

Le "Lever" du Duc

Ottawa, 13. — Le Duc et la Duchesse de Connaught s'intéressent beaucoup aux préparatifs du "Lever" qui doit avoir lieu à l'occasion de l'ouverture dp Parlement. Le Duc a pris des renseignements à propos de ces réceptions dans le passé, et il a jugé à propos d'y apporter quelques modifications afin de les faire ressembler à celles qui se donnent en Angleterre Le Duc a également demandé qu'on mette un certain nombre de pièces au Sénat, à la disposition des visiteurs, afin d'assurer leur confort et la facilité de la circulation

Marine royale-canadienne

Ottawa, 13. — La Gazette Officielle de samedi annonce ce qui suit:

"Il a plu à Sa Majesté le Roi d'approuver qu eles forces navales du Canada reçoivent le titre de "Marine Royale Canadienne", et que les navires de guerre soient désignés comme étant les "Navires canadiens de Sa Majesté."

Débardeurs et Cies de transport

Les débardeurs réclament $2,000 de la compagnie Allan et autres compagnies du genre, parce qu'elles n'auraient pas rempli les conditions d'une entente établie entre l'union des débardeurs et quelques compagnies de navigation.

Celles-ci devaient payer ses employés 35 sous l'heure le jour et 40 sous le nuit, plus 25 sous pour le repas de minuit.

Elles devaient encore pourvoir ses employés d'un masque respiratoire pour les protéger contre les poussières asphyxiantes. On accusait en outre les compagnies de posséder une "liste noire" des employés qui poursuivaient les compagnies pour dommages en cas d'accident.

A une demande de particularités, Mtre Rodier répondit que le témoignage des employés suffit.

L'hon. juge Charbonneau donna droit à Mtre Rodier.

L'aviateur Rodger blessé

Los Angeles, Cal., 13f — En effectuant la dernière étape de sa traversée du continent, l'aviateur Rodger a fait une chute d'une hauteur de 125 pieds, avec sa machine et s'est blessé grièvement.

On ne croit pas toutefois, que ses jours soient en danger.

L'acciden s'est produit entre Passadéna et Long-Beach.

Zotique Lamoureux meurt dans une cellule

Zotique Lamoureux, arrêté samedi, alors qu'il était en proie à une attaque de lerium tremens, est mort hier dans la cellule capitonnée du poste central de police. Lamoureux était âgé de 42 ans et célibataire. C'est le constable Berthiaume qui a opéré son arrestation. Le tourneclefs du poste a déclaré que durant toute la nuit de samedi — dimanche, Lamoureux a poussé des cris à faire croûler les murs. A sept heures du matin, dimanche, Lamoureux hurlait encore. A 8 h. 30, le malheureux cessa. Le gardien entra dans la cellule et trouva Lamoureux étendu mort. On transporta le corps à la morgue. L'inspecteur Grandchamps a déclaré qu'il aurait préféré voir Lamoureux conduit à l'hôpital, lors de son arrestation; mais, aux hôpitaux, on refuse d'admettre les gens qui souffrent de delirium tremens sous prétexte qu'ils sont une nuisance pour les autres malades.

La "Libre Parole" de Québec

Québec, 13.— Après un intermède de quelques semaines "La Libre Parole" a fait sa réapparition samedi sous une direction nouvelle. Celle-ci déclare quelle entend consacrer ses efforts a l'intérêt supérieur du public, sans préjugé et avec la plus grande somme d'impartialité possible.

"La Libre Parole" est publié par la compagnie de publicité Québecquoise, M. Georges Morissette, autrefois chef du service d'information au "Soleil" en est le président et M. Paul Dumas, le secrétaire-trésorier.

INCENDIE DANS LA NUIT

LE FEU A CAUSE DES DEGATS CONSIDERABLES AUX ATELIERS DE MM. N. G. VALIQUETTE ET SCOTT, RUE SAINTE-CATHERINE-EST.

Le feu a dévasté, la nuit dernière l'atelier d'ébénisterie de M. N. G. Valiquette et l'atelier d'horlogerie de M. Scott, et a causé des dégâts considérables dans le magasin de meubles du premier et dans le magasin de bijoux du second. Il était 2 heures 35, quand on a sonné l'alarme à l'avertisseur 556.

Le chef-adjoint St-Pierre, qui revenait d'un appel, près du marché Bonsecours, courut sur les lieux et prit toutes ses dispositions. Le feu avait éclaté chez M. Scott, dans l'atelier situé en arrière du magasin. Le chef fit entrer une lance par le magasin et trois lances par le 1er étage. Tout à coup il vit de la fumée dans le magasin de N. G. Valiquette. Les portes une fois ouvertes, on trouva l'atelier d'ébénisterie qui brûlait. Les flammes avaient rongé la mince cloison qui séparait les deux ateliers. M. St-Pierre fit alors soner une seconde alarme, pour avoir des boyaux et pendant une couple d'heures les pompiers eurent à combattre les flammes dans une fumée étouffante.

Ils ont réussi à empêcher le feu de se communiquer au magasin Valiquette proprement dit, mais le 3e et le 4e étage sont considérablement dévastés, dans l'atelier tous les meubles sont détruits. Les dommages sont très élevés.

Chez M. Scott, les dégâts sont grands dans l'atelier et au premier étage. M. Scott, croit avoir de $10,000 à $15,000 de pertes; il a pour environ $150,000 de marchandises. Quant aux édifices les dommages sont d'environ $5,000.

M. R. J. DEMERS EST ACQUITTÉ

Il intente une poursuite de $10,000 contre ses accusateurs

M. R. J. Demers, a été acquitté, samedi, en cour d'assises. Après avoir entendu les témoins et avant même qu'aucun plaidoyer ne soit prononcé, le juge Cross demanda l'acquittement du prévenu vu que la preuve était tout à fait insuffisante. Les jurés se sont rendus à la demande du tribunal séance tenante.

M. Demers, on le sait, était accusé d'avoir volé un chèque de $1,000, signé par M. C. A. Léveillé et fait à l'ordre de MM. Beaulieu et Lalonde.

M. Demers après son acquittement a intenté une poursuite en réclamation de $10,000 de dommages-intérêts contre ses accusateurs, MM. Alexandre Duclos et J. H. Beaulieu.

Notes de l'Hôtel de Ville

Le trésorier municipal.

Les commissaires ont décidé, après une conférence, d'appliquer le principe de la promotion, lorsqu'il s'agira de donner un successeur à M. Robb. Ils recommanderont en conséquence la nomination de M. Arnoldi, sous-trésorier actuel.

M. Pelletier, contrôleur des finances, dit qu'il ne fera aucune concurrence à M. Arnoldi.

L'affaire Robinson-Larivière.

La commission chargée de l'affaire du poste de police de la Longue-Pointe a décidé de convoquer l'échevin Robinson et de lui demander le nom de l'échevin qu'il vise dans ses accusations d'ingérence indue, et de dire de quelle espèce est cette ingérence. Selon ce qu'il répondra, la commission verra si elle doit ou non assigner des témoins, car elle ne peut pas faire une enquête sur des insinuations.

La commission se réunira à 9 heures demain matin.

Nouvelles nominations.

Sur la recommandation des commissaires, le conseil municipal nommera M. C. V. Robillard, secrétaire du bureau des évaluateurs, au salaire de $1,400 par année.

Les commissaires ont décidé de nommer MM. W. Lafond et J. F. Girard experts du bureau des réclamations, ces messieurs ayant obtenu le plus grand nombre de points à l'examen.

Les listes électorales.

La commission de fonctionnaires chargée de trouver un moyen de mieux faire les listes électorales recommande de nommer au bureau des évaluateurs dix nouveaux commis qui feront ce travail à l'exclusion de tout autre.

Les jeunes délinquants.

Le juge Choquet est venu ce matin à l'Hôtel de Ville s'informer de la raison des retards apportés à la constitution du tribunal des jeunes délinquants. Le gouvernement est prêt à nommer le magistrat et à créer la cour, dès que la Ville l'aura informé qu'elle a fait sa part. Cette question sera, cet après-midi, l'objet d'une interpellation au conseil.

Disette d'eau.

Le quartier desservi par les pompes du niveau supérieur, est à peu près sans eau. La pompe électrique de la station McTavish s'étant brisée hier, on l'a remplacée par la pompe à vapeur, qui n'est pas suffisante. D'autre part, la pompe de la station Papineau est aussi arrêtée. Elle sert à amener l'eau du haut niveau dans le nord-est de la Ville.

Montréal dépotoir.

Le Sault Ste-Marie nous envoie un Anglais qui souffre d'une maladie extrêmement contagieuse, sous prétexte qu'il vient de Thetford Mines. Or nos hôpitaux ne sont pas prêts à accepter un cas semblable et le Dr Laberge ne sait que faire.

Deux casernes.

Le contrat pour la caserne de pompiers et de police de Notre-Dame de Grâces est accordé à M. Jos. Marcotte. Celui de la caserne de pompiers de la rue Mills est accordé à M. Théo. Lessard.

Les frasques du vent.

M. Chaussé, inspecteur des édifices, a été notifié que le vent violent de la nuit dernière a renversé une haute cheminée à Notre-Dame de Grâces. Les pierres ont passé à travers le toit, mais personne heureusement n'a été blessé.

A l'imprimerie de l'Etat

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 13. — Le Secrétaire d'Etat a fait avant hier pour la première fois, une visite à l'imprimerie de l'Etat.

La révolution en Chine

L'INTERVENTION DE LA RUSSIE

(Spécial au "Devoir")

Vladivostock, 13. — Quinze cents cosaques sont partis aujourd'hui pour Pékin. On dit que c'est l'avant-garde d'une troupe russe plus importante qui est envoyée dans la capitale chinoise pour surveiller les intérêts du Tsar. On est d'opinion, à Saint-Pétersbour que le démembrement de l'Empire chinois pourrait bien avoir lieu d'ici peu, et chacun s'apprête à recueillir sa part du gâteau.

LES REBELLES S'AVANCENT ENCORE

Shanghaï, 13. —Les révolutionnaires ont pris définitivement possession de la ville de Chee-Fou, sans éprouver de résistance.

Ils offrent $200,000 pour la tête du général Shang-Sung, qui commandait les troupes impériales à Nankin et qui est responsable des massacres qui ont eu lieu dans cette localité.

Ayant reçu les renforts et les munitions qu'ils attendaient, les rebelles ont attaqué Nankin qui est maintenant en flammes.

Quatorze des provinces révoltées ont choisi des représentants et ceux-ci, réunis à Shanghaï, constituent un gouvernement provisoire.

La nouvelle que les Cosaques descendent sur Pékin, a produit une mauvaise impression sur les révolutionnaires et fait naître parmi eux un sentiment hostile à l'égard des étrangers qui ont été traités, jusqu'ici, avec le plus grand respect.

ON DEMANDE L'ABDICATION DE L'EMPEREUR

Pékin, 13. — Yuang-Shi-Kai est arrivé à Pékin et a eu une longue entrevue avec les conseillers de l'empereur, auxquels il conseille l'abdication immédiate. Il garantit la sécurité personnelle de l'empereur et une pension payée par le gouvernement de la future république.

Les Mandchous ont recruté en ces derniers jours des forces considérables. Ils veulent retarder autant que possible, l'adhésion des provinces du nord et l'on s'attend, dans les cercles diplomatiques, à ce que la paix ne sera pas signée d'ici longtemps.

La princesse Patricia

ELLE S'EMBARQUERA A LIVERPOOL SUR L'"EMPRESS OF IRELAND", LE 1er DECEMBRE.

Son Altesse Royale la princesse Béatrice de Connaught s'embarquera à Liverpool vendredi, le 1er décembre, sur le paquebot du Pacifique Canadien l'"Empress of Ireland", pour venir rejoindre son père et sa mère, le duc et la duchesse de Connaught à Ottawa.

A son débarquement à Halifax, le 7 ou le 8 décembre, la princesse et sa suite seront reçues par le capt. Long, aide-de-camp du gouverneur-général, et se rendront directement à Ottawa sur le train spécial que le Pacifique a mis à la disposition du couple royal à son arrivée à Québec, le mois dernier. On s'attend à ce que la princesse accompagne Leurs Altesses Royales lors de leur visite à Montréal, du 12 au 16 décembre.

Avec la princesse, s'embarqueront à Liverpool, Mlle Adams, dame d'honneur; Mme Long, épouse du capt. Long, A.D.C.; le major M. D. Murray, C.B., C.V.O., majordome de la maison du gouverneur-général; le capt. Talbot, du 11e hussards, A.D.C. suppléant du gouverneur-général, et un certain nombre de serviteurs.

La princesse Patricia et sa suite occuperont à bord de l'"Empress of Ireland" la même suite de pièces qui avait été préparée pour le gouverneur-général.

La Sainte-Elisabeth

Dimanche prochain, le 19, est la fête de Sainte-Elisabeth, reine de Hongrie. Les membres de l'Association des Dames de Charité voudront bien se rappeler que c'est la fête patronale des pauvres internes de l'Asile de la Providence. A cette occasion, elles sont spécialement invitées à se rendre à 3 heures p.m., pour le goûter que ces Dames ont l'habitude de servir aux pauvres en ce jour.

Les Demoiselles du Cercle Gamelin y sont cordialement invitées.

Le Canadien Nord à Ottawa

Ottawa, 13. — Au Canadien Nord, on disait, il y a quelques jours, que la compagnie a acheté de grands terrains à quelques milles d'Ottawa, dans le but d'y établir des usines ou autre chose. Aujourd'hui, on a la preuve que la nouvelle est vraie. De fait, l'achat de grandes propriétés est enregistré au greffe du bureau du comté de Carleton avec les noms des vendeurs et les prix d'achat.

"LE DEVOIR" à une piastre pendant les sessions d'Ottawa et de Québec

La session fédérale va s'ouvrir le mercredi, quinze du courant, pour durer plusieurs mois.

De nombreux amis du "Devoir" nous ont demandé si notre journal leur accorderait cette année les avantages que nous leur avons consentis l'an dernier, pendant la session.

Nous avons résolu, dès maintenant, de donner encore les abonnements spéciaux à une piastre, bons pour toute la durée de la session prochaine, et qui courront à commencer du quinze du courant.

Le "Devoir", comme par le passé, entend donner à tous ses lecteurs les nouvelles politiques fédérales, de la manière la plus complète, et les tenir au courant de toutes les rumeurs et de tous les événements qui ressortissent de ce domaine.

M. Georges Pelletier, rédacteur au "Devoir", et membre de la tribune des correspondants parlementaires à Ottawa, depuis plusieurs années, sera comme par le passé le représentant spécial du "Devoir" à Ottawa, pendant la session. Il donnera chaque jour une lettre particulière à notre journal. Et nous pouvons d'avance assurer à nos lecteurs qu'elle sera juste et impartiale, et qu'elle rendra justice aux deux partis.

Le changement de ministère, à Ottawa, l'accession de M. R. L. Borden au poste de premier-ministre du Canada, et la direction de l'opposition par M. Laurier, ainsi que la constitution de la nouvelle Chambre des Communes sont autant d'éléments qui mettront davantage d'intérêt dans les comptes-rendus de la prochaine session.

Il ne faut pas oublier non plus que la session provinciale va s'ouvrir dès les premiers jours de janvier prochain, qu'elle va durer deux ou trois mois, qu'elle sera très intéressante,— car ce sera peut-être la dernière avant les élections générales dans Québec,— et que le "Devoir" entend y être représenté, comme par le passé, de telle sorte que ses comptes-rendus de Québec soient des plus complets et des plus vivants.

L'abonnement spécial à une piastre comprendra donc le service du "Devoir" pendant les deux sessions d'Ottawa et de Québec.

Nos lecteurs et nos amis feraient donc bien de se hâter et de nous adresser au plus tôt leurs abonnements, à une piastre, strictement payable d'avance. Ils en auront pour leur agent.

Les Soeurs Grises à Ottawa

ELLES ACHETENT UNE PROPRIETE OU ELLES CONSTRUIRONT UN NOVICIAT ET UNE INSTITUTION ENSEIGNANTE.

Ottawa, 13. — Les Soeurs Grises ont acheté une propriété à Ottawa Est, qui comprend 350 arpents de terrain. Le but est de construire un noviciat pour les religieuses de l'ordre, et d'avoir également une institution enseignante. On a commencé il y a deux jours les travaux de préparation pour les fondations d'un édifice qui coûtera environ $135,000 La soeur Demers, qui conduit les affaires commerciales de la communauté, dit que dans cinq ans, on construira une aile à cet édifice de $135,000, et qui coûtera également $135,000 et sera le complément de l'édifice.

La communauté des Soeurs Grises établie à Ottawa depuis de longues années, se développe merveilleusement et devient de plus en plus prospère. Aujourd'hui, elle possède l'immense couvent de la rue Water, le grand couvent de la rue Rideau, l'hôpital Général, l'hospice St-Charles, l'Orphelinat du Mont St-Antoine et l'Asile de Bethléem. La communauté possède aussi aux environs immédiats d'Ottawa, d'immenses fermes où l'on fait l'élevage des animaux sur une grande échelle.

Chose remarquable, depuis 55 ans, la Sr Demers préside aux affaires commerciales de la communauté, et elle a fait déjà d'importantes spéculations au bénéfice de son ordre.

Renvoyé aux assises

(Spécial au "Devoir")

Québec, 13. — Théophile Grenier, un cultivateur de la Rivière à Pierre, accusé d'avoir tiré trois coups de revolver sur un de ses concitoyens nommé Honoré Martel, a été condamné ce matin à subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Mgr Bégin dans l'ouest

(Spécial au "Devoir")

Québec, 13. — S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, M. l'abbé Jules Laberge, secrétaire de l'archevêché et M. l'abbé H. A. Vaillancourt, curé de Plessisville, accompagneront Mgr Mathieu à Régina.

Tous trois ne partiront que mercredi et rencontreront à Ottawa l'évêque de Régina, qui arrêtera à Montréal et dans la capitale fédérale, où il sera l'hôte des archevêques. Mgr Bégin et M. Laberge se rendront plus loin que Régina. Il est probable qu'ils visiteront le Nebraska. L'archevêque fera un voyage de repos tout en accompagnant Mgr Mathieu dans son nouveau diocèse.

Erreur fatale

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 13. — Un nommé Sinclair Craig, de Montréal, qui habitait Ottawa depuis deux mois avec sa femme et son fils, est mort hier soir après avoir absorbé près de deux onces d'une solution à base de bromure de potasse. Il était habitué à faire usage de ces drogues pour des maux de tête, mais hier il a outrepassé la dose et le résultat a été fatal. Le corps du malheureux a été transporté à Montréal.

Le défunt était le frère d'un ministre anglican de l'église St-Georges. Il n'y aura pas d'enquête.

Ottawa, 13 — On dit à Ottawa, au ministère de la marine, que l'enquête qui s'ouvrira demain à Halifax par une cour maritime, au sujet de l'accident arrivé au Niobé, fera le sujet d'un chaud débat à la prochaine session.

Le premier pardon du Gouverneur-Général

Giuseppe Poyzo, un italien qui avait été condamné à trois ans de pénitencier au mois d'avril dernier, pour avoir fait feu sur un de ses compatriotes et l'avoir blessé, a reçu son pardon, samedi, à la suite d'une requête adeessée au Ministre de la Justice, par Mtre Ferréol Dubreuil, avocat.

C'est la première fois depuis sa nomination comme Gouverneur-Général que Son Altesse Royale le duc de Connaught, signe le pardon d'un criminel.

La requête de Mtre Dubreuil était accompagnée de plusieurs signatures et d'une recommandation du président des Assises.

Mines et métallurgie

Ce soir à huit heures au Monument National, conférence sur les Mines et la Métallurgie par M. L. Sohier.

BOURSE DE MONTREAL

MM, L. C. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue S.-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hrs p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. As'tos	.....	.....	Laur.Pap.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
Bell Tél.Co	145	143	Mack Cm.	.....	.....
B. C. Pa. C	74	74	" pfd.	.....	72½
B.C.Pk.P.A	...	90	Mex.L.&P.	89½	88½
" B.	.....	90	" pfd.	.....	.....
B.Lake.As.	.....	.....	M.& S.-P.	138	135
" pfd.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
B. Co. F.N.	.....	.....	M.L.H.&P.	182½	183½
" pfd.	.....	.....	Mt.Cotton.	.....	149
Can.Car.	.....	.....	Mt.L.& M.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Mt.St. Ry.	225	224½
Can. Cem.	28½	28	Mt.St'l.W'k	.....	.....
" pfd.	89½	89½	" pfd.	.....	.....
Can.Col.I.	20	19½	Mt.T'gh.C.	.....	147½
" pfd.	73	72	Nipissing.	.....	.....
Ca. Conver	39½	...	Nor.Ohio.	.....	.....
Can.C.Rub	.....	.....	North W.L	.....	.....
" pfd.	.....	.....	N.S.S.&Cl.	96	95½
Can.G.El.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
Can.Pac.	244½	244½	Ogil.M.Co.	133½	133
Crown Res	2.85	2.80	" pfd.	.....	.....
Det.El Ry.	73½	73	Ott.L.& P.	151	150½
Dia. F.Gla.	.....	.....	Ptn.Mfg.C.	.....	.....
Dom C.Co.	70½	70	Pen's Ltd.	59	57
" pfd.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
Dom.C.pd.	.....	.....	Porto Rico	71½	71
Dom. I.pfd	102½	101½	Québec Ry	62	61
Dom.S.Cor.	59½	59½	R.& O.N.C.	124½	124½
Dom Park.	.....	85	Rio Jan.L.	113½	113½
Dom.T.C.	69½	68½	R.C.Co.Cm.	.....	.....
" pfd.	100	99½	" pfd.	.....	.....
D.S.S.& A.	.....	.....	Sao Paulo.	184	183½
" pfd.	.....	.....	Saw.M.Cm	37	36
Dul.Sup.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
E.C.P.&P.C	.....	.....	Sh.W.& P.	.....	.....
G. M.C. Co.	.....	.....	Sherwin W	.....	82½
" pfd.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
H. Elec.Ry	.....	.....	St. Co.of C.	86	85½
Hav. Elec.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Toledo Ry.	.....	.....
Ill.Trac.pd	89½	89	Tor. Ry .	139½	139
In.C.Com.	.....	.....	Tri.City pf	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Twin City.	107	106
Int.C. & C.	.....	.....	" pfd.	.....	.....
Kaministi.	.....	.....	W.India.	.....	.....
L.of.Wd.C.	.....	.....	Winn. Ry.	253½	.....
" pfd	.....	.....	Wind Htl.	.....	.....

NAISSANCE

DELISLE.—A Montréal, le 7 novembre 1911, au No. 4059, rue Notre-Dame Est, Longue-Pointe, l'épouse de M. le Dr J. F. Délisle, un fils, baptisé Joseph Félix, Lucien. Parrain et marraine, M et Mme L. P. Delisle, oncle et tante de l'enfant.

ASSELIN.—A Montréal, le 4 novembre, au No. 37 rue Bonaparte, l'épouse de M. T. A. Asselin, un fils baptisé Joseph, Alfred, Aurèle, Raymond. Parrain et marraine, M. Alfred Laviolette, et Mlle Azéla Laviolette, oncle et tante de l'enfant.

DECES

LAFRENIERE.—En cette ville, le 11 courant, est décédée Caroline Trempe épouse de Norbert Lafrenière, mécanicien. Le service funèbre aura lieu le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, D. Gauthier, typographe, No. 830A St-André, à 7 heures 30 précises pour se rendre à l'église St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neignes, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Service Anniversaire

De Pierre Basile Benoit, ex-M.P., sera chanté en l'église de Chambly mardi prochain, le 14 courant, à 10 heures a.m., à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à 8 heures 50.

Parents et amis sont priés d'y assister.